3 176. 01021049 9
D

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

24 gravures et une carte

DC
611
B753J6
1879

HACHETTE ET Cie

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/gographiedubouch00joan

des 89 départements de la France.

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

AVEC UNE CARTE COLORIÉE ET 24 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

156364
15/10/20.

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Droits de traduction et de reproduction réservés.

TABLE DES MATIÈRES

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	3
II	2	Physionomie générale	4
III	3	Cours d'eau	8
IV	4	Climat	13
V	5	Curiosités naturelles	14
VI	6	Histoire	16
VII	7	Personnages célèbres	28
VIII	8	Population, langues, culte, instruction publique	30
IX	9	Divisions administratives	31
X	10	Agriculture	33
XI	11	Industrie	35
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes	41
XIII	13	Dictionnaire des communes	44

LISTE DES GRAVURES

1	La Crau, entre Arles et Marseille	7
2	L'étang de Berre	9
3	Aqueduc de Roquefavour	11
4	Vallon de Gémenos	15
5	Stèle phénicienne (musée du Château-Borély)	17
6	Arc de triomphe de Saint-Remy	18
7	Mausolée de Saint-Remy	19
8	Amphithéâtre d'Arles	21
9	Les Baux	23
10	Statue du roi René, à Aix	24
11	Château du roi René, à Tarascon	25
12	Notre-Dame de la Garde et le Port Vieux, à Marseille	27
13	Nouveaux bassins de Marseille	39
14	Viaduc de Saint-Chamas	43
15	Cloître de Saint-Sauveur, à Aix	45
16	Église Saint-Sauveur, à Aix	47
17	Place Royale, église Saint-Trophime, Obélisque et hôtel de ville d'Arles	48
18	Cloître Saint-Trophime, à Arles	49
19	Notre-Dame de la Garde, à Marseille	52
20	Cathédrale de Marseille	53
21	Palais de Longchamp, à Marseille	55
22	Château-Borély, à Marseille	57
23	Port de Martigues	59
24	Portail de Sainte-Marthe, à Tarascon	63

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

53J6
19

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

I. — Nom, formation, situation, limites, superficie.

Le département des Bouches-du-Rhône doit son *nom* aux embouchures du Rhône, qui s'y jette par plusieurs bras dans la Méditerranée.

Il a été *formé*, en 1790, de la partie occidentale de l'une des provinces qui constituaient alors la France, la **Provence,** ancien comté compris entre les Alpes, le Dauphiné, le Rhône et la mer.

Le département des Bouches-du-Rhône est *situé* dans la région méridionale de la France, et Marseille, son chef-lieu, est à 863 kilomètres de Paris par le chemin de fer; à 820 kilomètres de Paris à vol d'oiseau; à 252 kilomètres de la frontière italienne.

Il est *borné :* au nord, par le département de Vaucluse; à l'est, par celui du Var ; au sud, par la Méditerranée ; à l'ouest, par le département du Gard. A l'exception de la ligne fictive qui forme ses limites du côté du Var, il a presque partout des frontières naturelles : au nord, la Durance, sur 96 kilomètres ; à l'ouest, le Rhône, sur 85 kilomètres ; au midi, la mer, sur près de 190 kilomètres.

Sa *superficie* est de 510,487 hectares. Sa plus grande *longueur,*— du nord-est au sud-ouest, du confluent de la Durance et du Verdon à l'embouchure du Rhône-Vif, — est de 132 kilomètres ; sa plus grande *largeur,* — du nord au sud, de l'em-

bouchure de la Durance à celle du Galéjon, — est de 58 kilomètres. Enfin, son *pourtour*, en tenant compte des principales sinuosités de la côte, est de 460 kilomètres environ.

II. — Physionomie générale.

Le département des Bouches-du-Rhône est l'un de nos vingt-quatre départements maritimes : l'étendue de ses côtes, en nombres ronds, est de 200 kilomètres. La Méditerranée, qui le baigne, met en communication l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Les côtes peuvent être divisées en deux parties, séparées par le port de Bouc. La première, comprenant les plages qui s'étendent de Port-de-Bouc au département du Gard, est basse, marécageuse et modifiée d'année en année par les dépôts limoneux du Rhône. La partie orientale de la côte est, au contraire, montagneuse, découpée de nombreux ports et d'anses plus ou moins enfoncées que l'on nomme *calanques*. Le port de Marseille se trouve à peu près au centre de cette côte, abrité, défendu ou avoisiné par les îles de Pomègue, de Ratonneau, de Maïre, de Jarre, de Riou, le château d'If, etc.

Depuis le golfe des Lèques, point extrême du département, jusqu'au golfe de Fos qui avoisine le Rhône, on trouve les ports de : la Ciotat, Cassis, Pormiou, Marseille, Carri-le-Rouet, Sausset, Ponteau, Port-de-Bouc. Mais, sur un grand nombre d'autres points, la côte est tout à fait inabordable, et, sur quelques-uns, les rochers taillés à pic atteignent une hauteur de plusieurs centaines de mètres.

L'intérieur du département offre les mêmes différences que la côte maritime : il est, sur les trois quarts de son étendue, hérissé de montagnes et de collines ; l'autre quart, c'est-à-dire la région comprise entre le petit Rhône, Arles, Salon, Saint-Chamas, l'étang de Berre, Fos et la mer, offre à peine quelques monticules.

Les montagnes appartiennent à cinq chaînes principales : les Alpines, la Trévaresse, la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume et l'Étoile.

La chaîne des **Alpines**, qui a dû autrefois être reliée au Lubéron (Vaucluse), est un prolongement des Alpes ; elle es comprise entre la Durance et le canal de Crapponne, et va mourir, au nord, sur les rives du Rhône, au sud, dans les plaines de la Crau. Aussi déchirées, aussi escarpées que les moins arrosés et les plus ravinés de tous les monts de Vaucluse et de la Drôme, les Alpines se composent d'un groupe central, appelé *monts d'Aureille*, et des chaînons de *Roquemartine*, d'*Orgon* et de *Saint-Rémy*. Les points les plus élevés sont: le *mont des Aupies* (492 mètres); *la Chaume* (386 mètres); *le Défends* (309 mètres); *les Baux* (209 mètres); le plateau de *Roquemartine* (125 mètres).

La **Trévaresse,** stérile et déchiquetée, est comprise entre la plaine de la Durance, le vallon de la Touloubre et la dépression du canal de Crapponne. Sa direction générale est du nord-est au sud-ouest; elle a 35 kilomètres depuis la Vaulubrière jusqu'à la vallée de Lamanon et se compose de trois groupes : le groupe de *Trévaresse* proprement dit, celui des *Côtes* et celui de *Vernègues*. C'est dans le groupe de la Trévaresse que se trouve le volcan éteint de Beaulieu, près des sources de la Concernade. Les points les plus élevés de cette chaîne sont : la *Fin-de la Trévaresse* (520 mètres) ; *Saint-Jean de la Trévaresse* (482 mètres) ; la *Butte du Signal*, au volcan de Beaulieu (432 mètres).

Nue aussi, dévastée et sèche, la **chaîne de Sainte-Victoire** est comprise entre la Durance, la Touloubre, l'Arc et l'étang de Berre. Projetée du département du Var, elle entre dans les Bouches-du-Rhône par le *chaînon du Grand-Sambuc* et le *chaînon de Sainte-Victoire*, auquel s'adossent le *Cengle* et le *plateau de la Pallière*, semé de trous, de fissures où s'abîment les eaux. D'Aix à l'étang de Berre règne le *chaînon d'Éguilles*. La longueur totale de la Sainte-Victoire est de 60 kilomètres, et sa direction générale du nord-est au sud-ouest. Ses points culminants sont : la *croix de Sainte-Victoire*, relevée en 1873 (963 mètres), et le sommet de la *Confosse*. (760 mètres).

La chaîne de la **Sainte-Baume** a son nœud central dans le département du Var. La partie qui s'élève dans les Bouches-du-Rhône est formée des trois branches : de *Roussargues*, de *Roquefort* et de la *Gardiole ;* la dernière borde la Méditerranée par de magnifiques escarpements. Ces trois branches forment dans leur ensemble un demi-cercle, ouvert du côté du sud-ouest, et dont la corde a 30 kilomètres de longueur, depuis la limite ouest du département jusqu'à Notre-Dame de la Garde à Marseille. Les îles du golfe de Marseille appartiennent à cette chaîne et tout porte à croire qu'autrefois elles étaient reliées au continent. Le *Baou de Bretagne* (1043 mètres), qui commande le bassin de Cuges, est à la fois le point culminant de la chaîne et du département. Les autres sommets de la chaîne appartenant aux Bouches-du-Rhône sont : la *Tête de Roussargues* (860 mètres), au-dessus d'Aubagne et de Gémenos ; le *Carpiagne* (646 mètres), entre l'Huveaune et la mer ; la *Tête-de-Puget* (633 mètres) ; *Saint-Cyr* (659 mètres) ; *Marseilleveire* (467 mètres) ; *Canaille* (416 mètres) ; *Notre-Dame de la Garde* (150 mètres).

La **chaîne de l'Étoile** s'étend de l'Arc à l'Huveaune, de l'étang de Berre et de la mer aux limites du département des Bouches-du-Rhône, et même au delà dans le Var. Les plus hauts sommets se trouvent dans le massif central, au chaînon de l'Étoile, entre Marseille, Aubagne, Roquevaire et Gardanne: là se groupent le *mont Mimet* (758 mètres), le *Garlaban* (722 mètres), le *Pilon du Roi* (712 mètres), le *Castellas* (675 mètres), l'*Étoile* (598 mètres), *Notre-Dame-des-Anges* (546 mètres). Le mont *Ouripo* ou Olympe (794 mètres), qui domine Trets, s'élève dans le *chaînon du Régagnas*, relié au massif central par le *plateau de la Pomme* (300 à 450 mètres). A l'ouest, le plateau de *la Viste* (147 mètres) rattache au même groupe central le *chaînon de Vitrolles* et celui *de l'Estaque*, coupé par le célèbre tunnel de la Nerte.

Les parties basses du département sont la Crau et la Camargue.

La **Crau**, vaste plaine caillouteuse dont la formation est

due au Rhône, est comprise entre le canal des Vidanges (commune d'Arles), et les communes d'Eyguières, de Salon, d'Istres et de Fos. Jadis complétement inculte et propre en hiver seulement à la nourriture des bêtes à laines, elle est aujourd'hui défrichée en partie. Cependant plus de 20,000 hectares de la surface de la Crau, qui en comprend environ 35,000, sont encore tels qu'ils étaient jadis, c'est-à-dire arides et incultes.

La Crau se subdivise en *Crau de Vergère*, *Crau de la Lieutenante*, *Les Coustières*, *Saint-Martin de Crau*, *Crau sur*

La Crau, entre Arles et Marseille.

Durance et *Cote Haute*. Elle est arrosée partiellement par les canaux de Crapponne, des Alpines, de Langlade et d'Istres. Le sol de la Crau est peu élevé ; les collines les plus importantes (50 à 100 mètres) sont situées à son extrémité orientale, aux environs de Salon. La Crau est traversée dans toute sa longueur par le chemin de fer de Lyon à Marseille.

La **Camargue**, vaste delta compris entre les deux branches principales du Rhône, a été formée par le fleuve dont les alluvions l'agrandissent sans cesse. Elle se subdivise en huit sections : la *Corrége*, au sommet du delta ; l'*Albaron*, où se

trouve un château ruiné ; *Montlong* et *Crau-de-Mar ; Petite Montlong*, qui touche à l'étang de Valcarès ; *Méjanes ; la Vignole* et *Valcarès*, occupées en grande partie par les eaux et les salines ; *la grande Camargue*, où se trouvent Villeneuve, le Sambuc et le château Davignon ; l'île du *Plan-du-Bourg*, où l'on rencontre des bœufs et des chevaux sauvages. De ces hui sections, aucune n'est cultivée en entier. Sur 74,000 hectares, la Camargue en a à peine 15,000 à l'état de culture ; le reste est frappé de stérilité par l'excès de sel que renferme le sol. Il n'y a qu'un village, celui des Saintes-Maries.

Les *étangs* et les *marais* occupent une partie considérable du département : parmi les étangs, les uns sont sans profondeur comme ceux de Valcarès, de Fournelet, de Roscaillon, de Faraman, dans la Camargue ; ceux de Meyranne, de Dézeaumes, de la Peluque, etc., dans la Crau. Les autres sont propres à la navigation et les navires mêmes peuvent y pénétrer : le plus considérable, l'**étang de Berre**, a 22 kilomètres de longueur, 6 à 14 de largeur, 72 kilomètres de circonférence et plus de 15,000 hectares de superficie. Sa profondeur varie de 3 à 10 mètres. Il est bordé en certains endroits d'importantes salines, et, sur presque tout son contour, de collines dont les pentes sont chargées de vignes, d'oliviers, d'amandiers. L'étang de Berre vaudra, comme étendue et comme sûreté, la rade de Brest, lorsque le chenal de Bouc, déjà assez profond pour donner entrée aux navires de commerce, pourra recevoir les vaisseaux de guerre ; il lui est d'ailleurs supérieur comme facilité d'accès.

III. — Cours d'eau.

Le département des Bouches-du-Rhône appartient tout entier au bassin de la Méditerranée ; ses eaux s'y versent par le Rhône, par le chenal de Port-de-Bouc, et par l'Huveaune.

Le **Rhône** naît en Suisse, à 1,800 mètres environ d'altitude, au pied du glacier dont il porte le nom, dans le canton

du Valais, traverse le lac de Genève, puis arrose Lyon, Valence et Avignon. Il appartient au département des Bouches-du-Rhône, sur un parcours de 85 kilomètres, depuis son confluent avec la Durance, à 2 kilomètres de Barbentane, jusqu'à son embouchure principale dans la mer, à 45 kilomètres d'Arles et 7 kil. 1/2 de la Tour-Saint-Louis. Il arrose les communes de Barbentane, Boulbon, Mézoargues et Tarascon. En amont d'Arles, le fleuve se dédouble : à gauche coule le Grand-Rhône, entraînant les trois quarts des eaux du fleuve, à droit

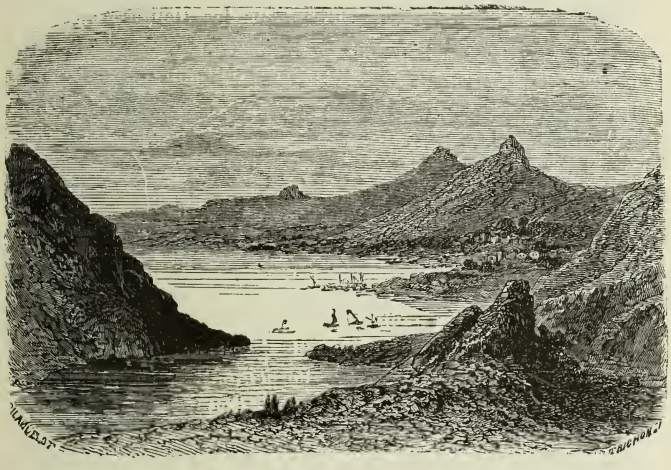

Étang de Berre.

le Petit-Rhône. Entre les deux bras s'étend la Camargue ou delta du Rhône.

Sa pente depuis son entrée sur le territoire du département jusqu'à la mer est de 18 mètres. Sa largeur est à Arles de 150 mètres, à la Tour-Saint-Louis de 310. Le débit maximum de ses eaux est de 14,000 mètres, et le débit minimum de 500 mètres seulement. Sa profondeur varie de 15 à 18 mètres.

Le Rhône offre deux particularités : les déplacements successifs de son lit et les atterrissements énormes qu'il produit.

Le Plan-du-Bourg est un démembrement de la Camargue opéré à une époque inconnue, par un déplacement violent du cours du Rhône, qui coulait autrefois beaucoup plus à l'est. C'est cette ancienne branche du Rhône qu'on appelle Bras-Mort. Quant au dépôt de limon, il est annuellement de cinq millions de mètres cubes. La tour Saint-Louis, construite en 1737, sur le bord de la mer, en est aujourd'hui distante de 7 kilomètres et demi.

Le Rhône ne reçoit dans le département qu'un affluent, la Durance.

La **Durance** prend sa source dans les Hautes-Alpes, à quelques kilomètres au-dessus de Briançon. Elle commence à séparer la département des Bouches-du-Rhône de celui de Vaucluse, un peu au-dessous du confluent du Verdon, baigne les communes de Saint-Paul, Jouques, Peyrolles, Puy-Sainte-Réparade, Saint-Estève-Janson, la Roque-d'Anthéron, Charleval, Mallemort, Sénas, Orgon, Saint-Andiol, Cabanes, Noves, Rognonas et Barbentane. Elle se jette dans le Rhône à l'extrémité de la commune de Barbentane, à 4 kilomètres au-dessous d'Avignon.

C'est à la Durance qu'ont été faites les prises d'eau des canaux d'arrosage de Cadarache, de Puy-Sainte-Réparade, de Marseille, de Crapponne, de Boisgelin, des Alpines, de Sénas, de Cabanes et de Châteaurenard. Cette rivière n'est pas navigable mais elle est flottable. Son lit est un immense champ de pierre trop étroit en hiver, mais à moitié desséché en été, dont la largeur varie de 1,000 à 2,000 mètres. Elle débite à l'étiage 70 mètres cubes et dans les plus grandes crues 6,000 mètres. La pente est de 2 à 3 millim. par mètre. La hauteur des plus grandes crues varie de 5 à 6 mètres. La Durance reçoit : — au-dessus du château de Cadarache, le *Verdon* (170 kilomètres), rivière considérable née dans les Basses-Alpes, qui n'appartient aux Bouches-du-Rhône que par son embouchure et qui alimente le *canal d'Aix;* — en amont de Peyrolles, le *Riaou* dont les principales sources, appelées *bouillidous*, jaillissent au-dessus de Jouques, à Traconade.

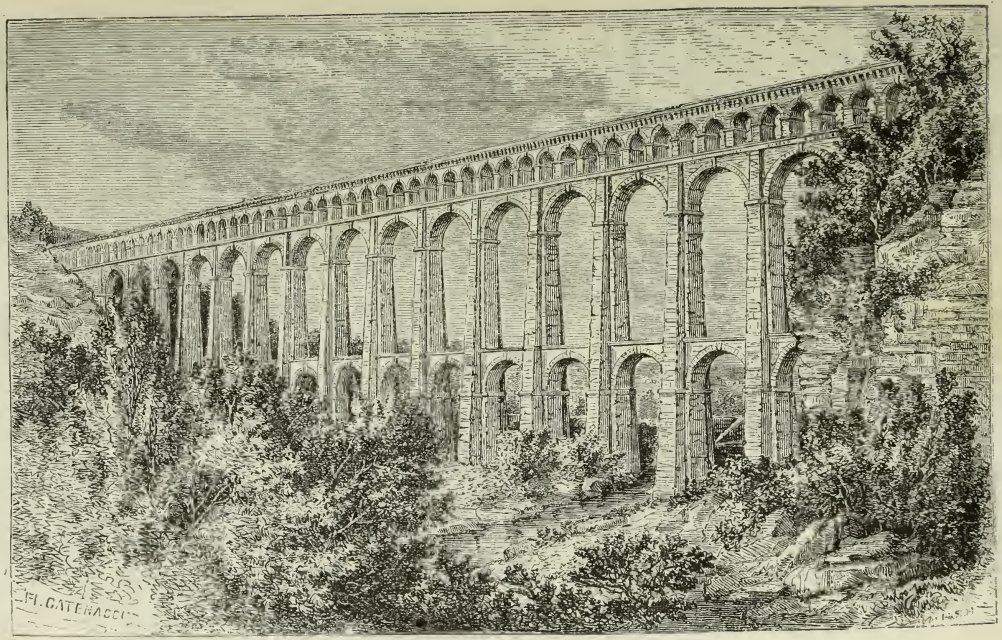

Aqueduc de Roquefavour.

Les *canaux* principaux qui vont porter la fraîcheur et la richesse dans les environs de Marseille, d'Aix et dans la Crau, sont :

1° Le *canal de Marseille*, qui traverse la chaîne d'Éguilles, passe sur le magnifique aqueduc de Roquefavour, et, parvenu sur le territoire de Marseille, se subdivise en quatre dérivations d'une longueur de 31,728 mètres et en rigoles d'une longueur de 220 kilomètres. Le canal d'amené a 81,303 mètres, et le canal distributeur 38,000 mètres.

2° Le *canal de Crapponne*, qui a 33 kilomètres de longueur sur la branche-mère, et se divise en deux branches : celle d'Arles et celle de Salon, dont le développement, non compris les rigoles secondaires, est de 145,582 mètres;

3° Le *canal des Alpines*, qui se divise, après un parcours de 1,683 mètres, en branche septentrionale et en branche méridionale;

4° Le *canal de Verdon*, qui arrose le territoire d'Aix et les communes environnantes. La branche-mère dont la prise a lieu à la rivière du Verdon, près de Quinson (Basses-Alpes), a 82,075 mètres de longueur. Huit dérivations principales, d'une longueur totale de 75,759 mètres, et cinq autres petites branches arrosent : Aix, Saint-Cannat, Lambesc, Rognes, Éguilles et le Tholonet.

L'étang de Berre, qui se déverse dans la mer par le *chenal de Port-de-Bouc*, reçoit l'Arc et la Touloubre.

L'Arc ou *Lar* a sa source près de Pourcieux (Var). Il coule d'abord au nord de Trets, s'augmente, au Tholonet, de la *Colle*, torrent descendu de la chaîne Sainte-Victoire, passe à 2 kilomètres au sud-ouest d'Aix, puis sous le magnifique aqueduc de Roquefavour, reçoit le trop-plein du canal de Marseille et vient déboucher, à 4 kilomètres de Berre, dans l'étang de ce nom. Son parcours, dans le département des Bouches-du-Rhône, est de 80 kilomètres.

La Touloubre (70 kilomètres) a ses origines près de Venelles, dans des monts de la Tréveresse. Elle se grossit de divers ruisseaux, et, près de la Barben, de la *Concernade*, qui a sa

source au pied de l'ancien volcan de Beaulieu, baigne Lambesc, passe à Pélissanne, à Grans, à Cornillon, et vient sejeter dans l'étang de Berre, à 3 kilomètres de Saint-Chamas.

L'**Huveaune** est un fleuve côtier, c'est-à-dire qui a sa source non loin de la mer. Il naît un peu au-dessus de Saint-Zacharie, dans le Var, traverse Auriol, où il reçoit le *Merlançon* et le *Vède*, baigne Roquevaire, arrose Aubagne, où il reçoit le *Fauge* de Saint-Pons, qui vient de Gémenos, puis la Penne, et alimente plusieurs villages importants de la banlieue de Marseille : Saint-Menet, Saint-Marcel, Saint-Loup, la Pomme. Il vient se jeter à la mer, après avoir reçu le *Jarret*, descendu des montagnes de l'Étoile, entre l'extrémité du Prado et le Château-Borély. Son cours, dans le département des Bouches-du-Rhône, est de 36 kilomètres.

IV. — Climat.

Le sol du département offre des différences d'altitude trop considérables pour qu'on puisse envisager le climat dans son ensemble. La région montagneuse est nécessairement plus froide que celle du littoral, les pluies tombant d'une façon inégale dans les deux contrées et les vents n'y soufflant pas avec la même violence. On peut dire cependant que le climat qui règne dans le département, le *climat méditerranéen*, l'un des sept qui se partagent la France, est le plus beau de la France et même l'un des plus agréables que l'on connaisse, quand le mistral ne souffle pas. Le ciel y est pur, et l'atmosphère sèche.

La température moyenne est de 14°,36 : c'est 4°,28 de chaleur moyenne de plus qu'à Paris, et 3° de moins qu'à Rome. Les variations sont moins brusques qu'on ne le croit généralement. Les jours de vent violent diminuent depuis quelques années d'une manière sensible, et la cause en est attribuée aux nombreux canaux d'arrosage dont les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhone sont sillonnés.

A mesure que les jours d'orage et de pluie augmentent, la végétation, plus vigoureuse, rend les effets directs du

mistral (vent du N.-O.) moins désastreux. Le mistral est, du reste, nécessaire pour purifier les parties basses du département qui, sans lui, seraient complétement insalubres et inhabitables. A Marseille, la hauteur moyenne des pluies est de 512 millimètres ; mais, sur les bords de la Durance, il tombe 600 millimètres d'eau par an et même 800 vers le confluent du Verdon. Dans la partie la plus montagneuse, à Gréasque, la moyenne est de 691 millimètres. En d'autres termes, si toute l'eau tombée du ciel dans l'année restait sur le sol sans être absorbée par la terre ou évaporée par le soleil, on recueillerait, dans les douze mois, une nappe d'eau profonde de 512 millimètres à Marseille, de 600 et même de 800 sur les bords de la Durance, et de 691 dans les environs de Gardanne.

V. — Curiosités naturelles.

Le département renferme un grand nombre de sites très-pittoresques, des vallons charmants, des grottes curieuses. Au point de vue de la géologie, le *volcan* éteint *de Beaulieu* (Rognes), dans les montagnes de la Trévaresse, la commune de Martigues, celles de Cassis et d'Allauch, sont fort remarquables.

Les *rochers des Baux*, le *mont Canaille* (Cassis), le *Bec de l'Aigle*, près de la Ciotat, offrent des aspects superbes.

Les *vallons* agréables sont nombreux. Ceux qui méritent d'être visités sont : celui de Saint-Pons (Gémenos), au fond duquel jaillit une belle source, auprès des ruines d'un monastère du treizième siècle ; le vallon des Aygalades (Marseille), le vallon des Masques près d'Aubagne, sorte de défilé sombre et étroit, où l'on voit des cascades, des rochers et des grottes ; celui du Tholonet, qu'alimente un ruisseau abondant ; et surtout celu de Roquefavour, que traverse le magnifique aqueduc du canal de Marseille.

Près de Vauvenargues s'ouvre le fameux *gouffre de Garagaï* où Marius, d'après la tradition, aurait fait précipiter cent prisonniers ambrons.

Les *calanques* pittoresques et les grottes marines sont communes sur les côtes de l'arrondissement de Marseille. La plus belle de ces anses est celle de Pormiou, où une puissante source jaillit du fond de l'eau.

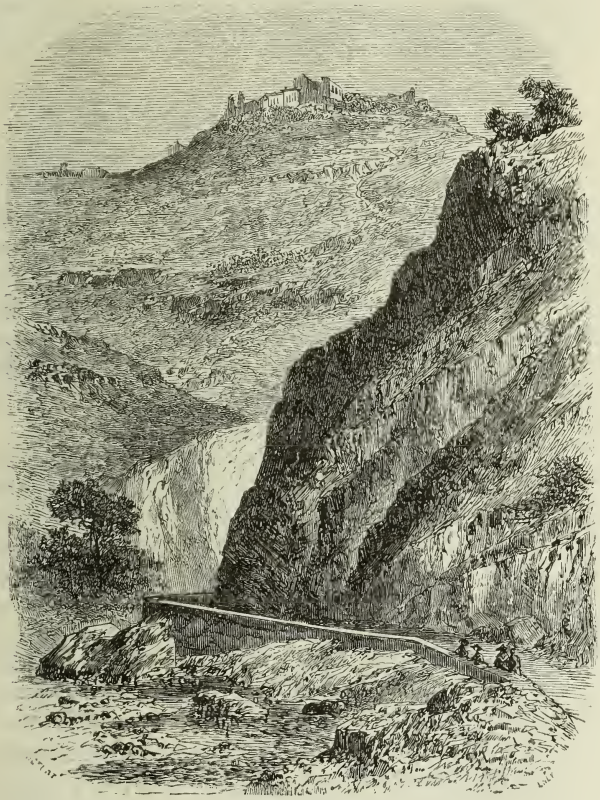

Vallon de Gémenos.

Parmi les étangs, on doit citer l'*étang de Lavalduc*, qui est à 10 mètres au-dessous du niveau de la mer, bien qu'il en soit à peine séparé par une langue de terre large de 800 mètres.

Les *grottes* les plus remarquables sont : celles de la Baume-Rolland, la Baume-Loubière, sur le territoire de Marseille ; le Regage, dans la commune de Cassis ; la grotte de Lascours, dans les environs d'Aubagne. Les plus célèbres sont celles de Calès, près de Lamanon : elles forment plusieurs étages et ont évidemment été habitées à diverses époques, et notamment à l'époque celtique.

VI. — Histoire.

Les premiers habitants de la Provence (la *Provincia* par excellence, des Romains) furent, dit-on les *Salyens* et les *Celtoligyens*, peuplades ligures auxquelles s'étaient mêlés les Celtes ou Gaulois. Les Salyens, qui occupaient principalement le territoire du département actuel, se subdivisaient en Salyens proprement dits, établis dans l'intérieur des terres, aux environs de Salon et d'Aix, et en Cœnobrigiens, disséminés le long des cours d'eau et du littoral maritime, dans la vallée de l'Huveaune et dans le voisinage de Berre et d'Arles.

Mille ans avant l'ère chrétienne, les Phéniciens, puis les Carthaginois apportèrent en Provence leur civilisation. Ce n'est que bien plus tard que les Phocéens ou Grecs asiatiques vinrent s'emparer des possessions et établissements maritimes de leurs rivaux et s'implantèrent si bien à Massalia qu'on leur en a attribué la fondation. Cela se passait 600 ans environ avant J.-C. Mal vus par les Salyens, les colons massaliètes durent soutenir la lutte contre leurs voisins. Ils battirent Comanus, fils de Nanus, roi des Cœnobrigiens, et s'établirent enfin solidement dans leur nouvelle patrie. De nouveaux émigrants de la même race (Phocéens repoussés par les conquêtes de Cyrus) se joignirent à eux en 537 ; et, en peu d'années, l'ancien comptoir carthaginois devint une cité grecque florissante, dont les vaisseaux remontèrent, dit-on, jusqu'à la côte danoise avec Pythéas, et touchèrent au Sénégal avec Euthymènes.

Massalia avait pour voisins les Celtoligyens, qui peu à peu

refoulés des côtes vers l'intérieur des terres par ses envahissements progressifs, attaquèrent les colonies massaliètes de Nice et d'Antibes. Incapable de lutter sur terre, Massalia implora l'alliance de Rome, qui, profitant du prétexte pour pénétrer dans les Gaules, envoya une armée écraser les tribus soulevées en Celto-Ligurie (154 avant J.-C.). Mais les Romains

Stèle phénicienne (musée du Château-Borély).

s'adjugèrent les terres de l'intérieur, où ils fondèrent la ville d'*Aquæ Sextiæ* (Aix), non loin de laquelle Marius devait plus tard (102 avant J.-C.) anéantir les hordes teutoniques. C'était la première conquête de Rome sur le territoire gaulois. La Gaule celtique s'émut, et les Arvernes attaquèrent les Romains; mais ils furent entièrement défaits. La Celto-Ligurie devint

désormais une province romaine (114 avant J.-C). Elle resta depuis la *province* par excellence, d'où son nom de Provence.

A l'époque de la lutte de César et de Pompée, Massalia s'était déclarée pour Pompée à qui la liaient des services rendus. César l'assiégea, finit par s'en emparer après une défense héroïque, y mit une garnison, lui enleva ses colonies et une

Arc de triomphe de Saint-Remy.

grande partie de son territoire, et ne lui laissa que la liberté de se régir elle-même.

Sous les empereurs romains, la Provence fut aussi florissante que tous les autres pays soumis à leur domination. Des aqueducs, des ponts, des théâtres, des temples, des thermes, etc., s'élevèrent dans toutes ses villes. Arles était surnommée la *petite Rome des Gaules*.

D'après une tradition éminemment provençale, le christianisme fut apporté de Judée par saint Lazare et les saintes

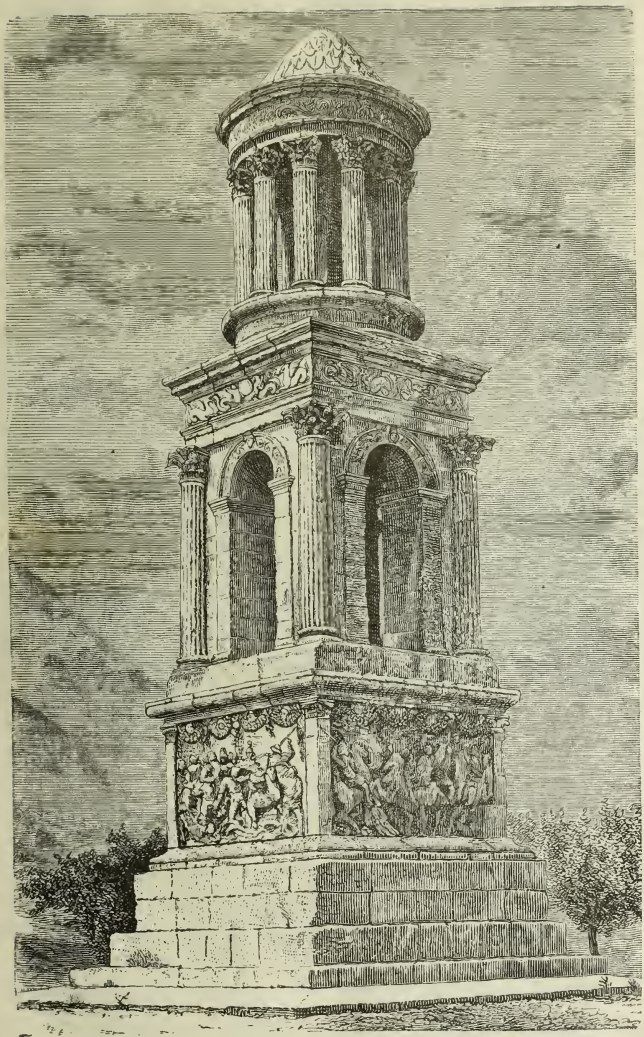

Mausolée de Saint-Remy.

Marthe et Madeleine. Ses progrès, lents mais sûrs, ne furent pourtant constatés que l'an 240, époque à laquelle Fabien, qui occupait le siége de Rome, envoya dans la Provence sept évêques. Les persécutions de Valérien et de Dioclétien ne diminuèrent pas le nombre des fidèles. Arles s'éleva bientôt au premier rang parmi les églises de la Gaule et ses évêques reçurent un droit de primatie sur ceux de Narbonne.

Lorsque Constantin embrassa la religion du Christ, les Provençaux purent se livrer librement à l'exercice du culte nouveau ; ils résistèrent même aux premiers schismes qui ne tardèrent pas à se produire dans l'Église. C'est à Arles que se tint, en 314, le célèbre concile dans lequel les Donatistes furent condamnés.

Des révolutions politiques s'opérèrent alors dans les Gaules.

La Narbonnaise fut divisée en deux provinces, et Aix devint la capitale de celle des deux qui garda le nom de Provence.

Au cinquième siècle, eurent lieu les premières invasions des Barbares; celle des Goths fut arrêtée, devant Arles, par le gouverneur de la Viennoise (407). Mais, en 484, Gondebaud, roi des Bourguignons, déjà maître de Cavaillon, d'Orange, d'Apt, passe la Durance, s'empare d'Aix, de Marseille et de toute la Provence. Clovis, roi des Francs, se ligue avec lui et vient mettre le siége devant Arles, qui lui résiste vaillamment.

Après la mort de Clovis et de Théodoric, leurs successeurs se livrèrent de longs combats à la suite desquels les Francs restèrent maîtres de presque toutes les Gaules.

En 567, la Provence fut divisée en deux parties : l'une, ayant Marseille pour capitale, échut à Sigebert, roi d'Austrasie ; l'autre, dont Arles fut le chef-lieu, appartint à Gontran, roi de Bourgogne. Les invasions des Lombards et des Saxons y causèrent de grands ravages. Si ces derniers furent défaits et chassés en Auvergne, les Lombards ravagèrent le territoire d'Arles et rançonnèrent Aix. Les invasions des Sarrasins qui suivirent furent encore plus désastreuses.

La Provence, délivrée enfin des envahisseurs, jouit de quel-

ques années de tranquillité pendant le règne de Charlemagne. Mais, après la mort du grand empereur d'Occident, les localités voisines des côtes et du Rhône furent pendant plus d'un demi siècle exposées aux attaques et au pillage des Arabes et des Normands.

Érigée en royaume, la Provence occidentale, après avoir appartenu à Charles II, échut à Louis II. En 875, Boson s'en empara et fit consacrer son usurpation par un concile composé de six évêques et de dix-sept archevêques (879). A sa mort (887),

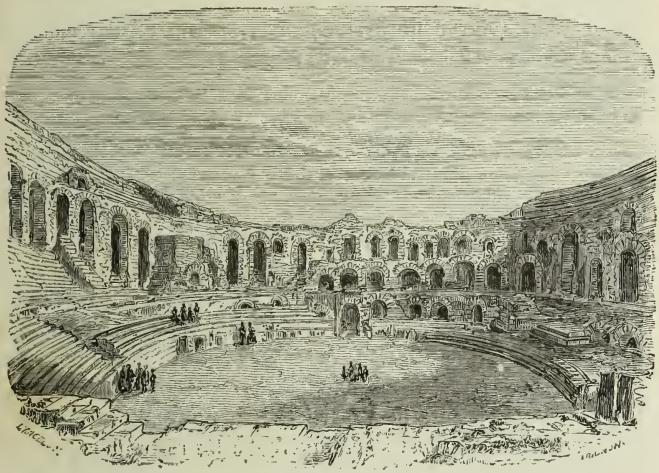

Amphithéâtre d'Arles.

son fils Louis, lui ayant succédé, engagea ses sujets dans des guerres ruineuses qui se continuèrent sous ses successeurs.

La nécessité de s'unir contre les ravages des Maures et l'invasion des Hongrois (942) mit fin pendant quelque temps aux luttes des princes méridionaux. Malheureusement, après la destruction des hordes barbares, ces luttes recommencèrent avec des chances diverses.

A la suite de ces guerres sans cesse renaissantes entre des souverains qui se disputaient l'Italie et la Provence, celle-ci

resta divisée en trois tronçons : le comté d'Arles, la vicomté de Marseille et celle de Forcalquier. Guillaume, deuxième comte d'Arles, eut la gloire de déloger les Sarrasins de leurs repaires du massif du Fraxinet (972). Durant le siècle suivant le pays fut de plus en plus morcelé entre divers seigneurs féodaux. Vers 1125, un traité, intervenu entre le comte de Toulouse et le comte de Barcelonne, établit un marquisat de Provence au nord de la Durance, et un comté d'Arles, compris entre cette rivière et la mer. Le comté de Provence, après d'interminables luttes, où la puissante famille des Baux joua un grand rôle, resta définitivement à la maison de Barcelone, qui possédait déjà le royaume d'Aragon (1176).

Au milieu de tous ces troubles se formèrent et se développèrent les républiques provençales. Arles, Marseille, nommaient des consuls, se gouvernaient librement et traitaient sur un pied d'égalité parfaite avec les républiques italiennes et les rois.

Le douzième siècle vit fleurir en Provence cette brillante pléiade des troubadours, qui égaya durant une trop courte période les tristesses du moyen âge. La gracieuse langue provençale fut alors à l'apogée de son développement. Mais les souverains qui encourageaient la culture littéraire, Alphonse II et surtout son fils Raymond-Bérenger IV (cinquième du nom), roi d'Aragon et comte de Provence, loin de favoriser l'essor des libertés municipales, s'appliquèrent à les restreindre, à les étouffer dans les villes où subsistaient encore les formes républicaines.

A sa mort (1245), Raymond-Bérenger laissa quatre filles dont les deux aînées étaient mariées aux rois de France et d'Angleterre. D'après les conseils de son ministre, le célèbre Romieu de Villeneuve, pour éviter le morcellement de la Provence, Raymond l'avait léguée à Béatrix, la plus jeune de ses filles, suivant une vieille coutume celtique. Son projet était de préparer l'union de la Provence et du Languedoc en mariant Béatrix à son ancien ennemi Raymond VII, comte de Toulouse. Mais sa mort et la résistance du pape Innocent IV en

empêchèrent la réalisation. Béatrix, avec le consentement du parlement d'Aix, épousa Charles d'Anjou, frère de saint Louis (1246). Cette solution ne fut acceptée qu'avec répugnance par les Provençaux, auxquels le nom de Français était profondément antipathique. Charles d'Anjou, dur, avide, cruel, ne se signala que par ses exactions et continua rudement l'œuvre qu'avait commencée son prédécesseur, en poursuivant la destruction des dernières républiques provençales. La conquête qu'il avait entreprise du royaume des Deux-Siciles lui fut

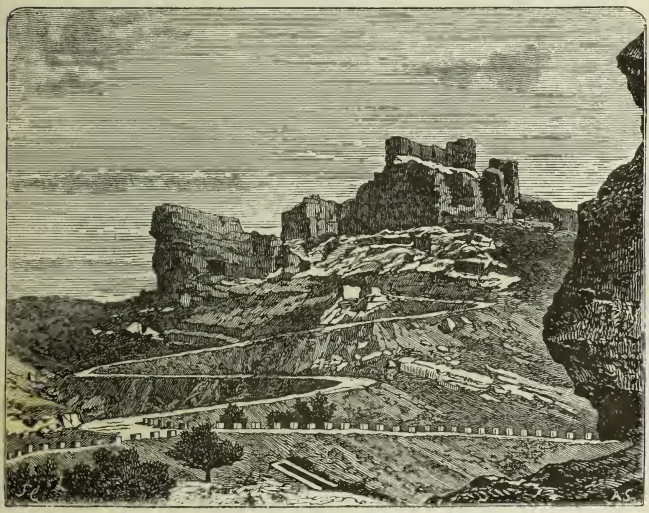

Les Baux.

bientôt enlevée par la sanglante journée des Vêpres siciliennes.

Après sa mort (1285), la Provence ne fut pas plus heureuse sous ses successeurs, Charles le Boiteux, Robert et Jeanne. Robert et sa fille Jeanne résidaient le plus souvent à Naples, laissant ainsi le comté livré aux entreprises des seigneurs féodaux qui s'y disputaient le pouvoir. La reine et comtesse Jeanne avait adopté Louis, frère de Charles V, qui hérita de la

couronne de Provence. Ce prince et ses successeurs, Louis II et Louis III, essayèrent vainement de conquérir les Deux-Siciles, et ces guerres incessantes furent funestes à la prospérité de la Provence.

En 1434, René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, reçut en héritage de son frère Louis III, l'Anjou, le Maine, la Provence et aussi ses malheureuses prétentions au royaume de Naples. S'il ne renonça à ses prétentions qu'après des tenta-

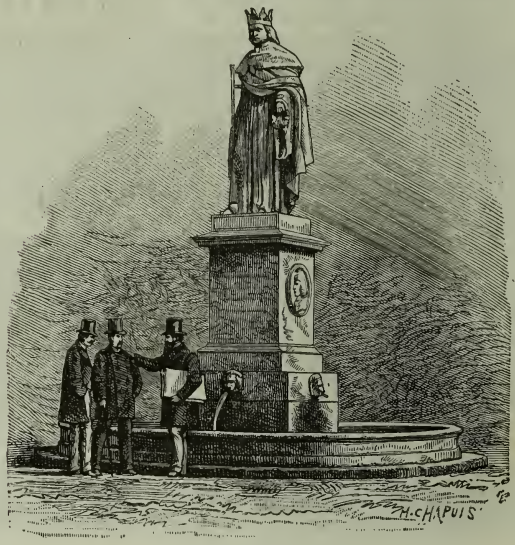

Statue du roi René, à Aix.

tives ruineuses, sa renonciation fut du moins absolue : retiré en Provence, et se consacrant entièrement à la culture des beaux-arts, ce prince mérita par sa douceur, son affabilité, sa bienveillance, d'être surnommé *le bon roi René*.

Avec lui finit l'indépendance de la Provence. Il avait perdu ses enfants, et s'était laissé arracher par l'astucieux Louis XI un testament qui après la mort de son neveu (1480) livra le comté au roi de France. Le duc René de Lorraine, son petit-fils, tenta vai-

nement de soulever le pays contre Louis XI, et une assemblée générale des États consacra l'union définitive de la Provence au royaume de France (1486).

Au seizième siècle, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint attira en Provence l'armée impériale, commandée par le connétable de Bourbon. Aix capitula sans résistance ; Marseille, au contraire, se défendit énergiquement, et, à la suite

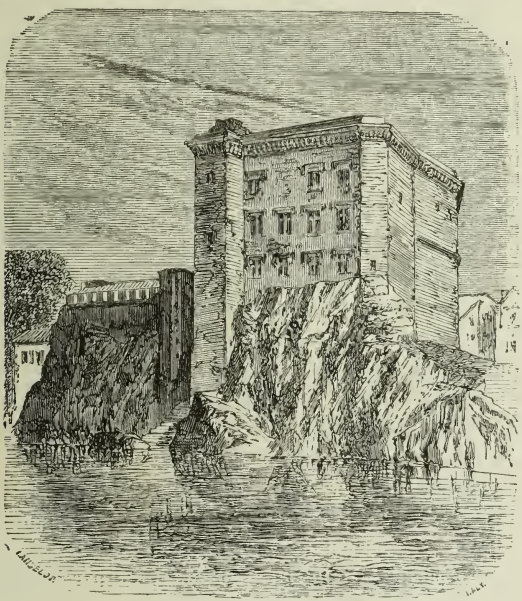

Château du roi René, à Tarascon.

d'un siége inutile de quarante jours, l'ennemi repassa précipitamment la frontière italienne.

En 1536, cinquante mille Impériaux, ayant à leur tête Charles-Quint, reparurent en Provence. Les habitants des campagnes se retirèrent avec leurs meubles, leurs vivres et leurs bestiaux dans les châteaux et dans les villes fortifiées, après avoir détruit et brûlé tout ce qui pouvait servir à l'en-

nemi. Les villes ouvertes ou mal défendues furent évacuées et démantelées. Arles, Tarascon et Marseille furent seules mises en état de défense et résistèrent. Charles-Quint et les débris de sa redoutable armée, fort maltraitée par les paysans, repassèrent péniblement le Var, deux mois après leur entrée en France.

La Provence commençait à peine à se relever de ces désastres, lorsque le parlement d'Aix autorisa la terrible persécution contre les Vaudois des environs d'Apt; sanglant prélude des guerres contre les protestants qui éclatèrent quinze ans plus tard. Dans ces dernières guerres, les barons de la Suze et des Adrets, et le farouche comte de Sommerive, qui refusa pourtant, à l'époque de la Saint-Barthélemy, d'exécuter les ordres de Charles IX, se distinguèrent en Provence par leur violence. Sous Henri III, Aix embrassa le parti de la Ligue, comme Arles et Marseille, et, à la mort du roi, cette dernière ville, gouvernée par le consul Charles de Cazaulx, tenta même de recouvrer son ancienne indépendance.

Sous le gouvernement de Richelieu, la Provence lutta encore pour ses libertés municipales. Après une première tentative (1630), promptement comprimée, le parlement d'Aix, dont Mazarin voulait amoindrir l'autorité, renvoya le gouverneur royal (1648) et ne fit sa soumission qu'en 1651. Dix ans plus tard, Louis XIV supprima la magistrature élective de Marseille; mais cette ville, déclarée port franc, acquit une grande prospérité sous l'administration de Colbert.

Cette prospérité fut un moment ébranlée par la fameuse peste de 1720. La plupart des familles riches et des fonctionnaires désertèrent la ville, laissant les magistrats municipaux sans ressources et sans appui. Le parlement d'Aix dut rendre un arrêt de mort contre quiconque sortirait du territoire de Marseille. Un certain nombre d'hommes, le gouverneur de Langeron, les échevins Estelle, Moustiés, Dieudé et Audimar, l'évêque Belsunce et le chevalier Roze se dévouèrent avec un héroïsme admirable à la tâche de salut que la panique universelle rendait si difficile. Marseille perdit près de cinquante

Notre-Dame de la Garde et le Port Vieu, à Marseille.

mille habitants, Arles et Aix chacune sept à huit mille, par les ravages du fléau auxquels s'étaient joints la disette et l'anarchie.

En 1789, Aix et Marseille se firent représenter aux États généraux par Mirabeau, qui, aux États provinciaux tenus à Aix, avait révélé pour la première fois sa fougueuse éloquence.

Lors de la division de la France en départements, Aix avait été choisie pour chef-lieu de celui des Bouches-du-Rhône; mais, en l'an VIII, elle perdit ce titre, qui passa définitivement à Marseille. Si les guerres de l'Empire furent nuisibles au commerce du nouveau chef-lieu, pendant la Restauration et surtout après la prise d'Alger, Marseille acquit une importance qu'elle n'avait pas eue depuis l'antiquité. Aujourd'hui elle lutte pour maintenir sa prépondérance commerciale, que l'ouverture de l'isthme de Suez et la création des chemins de fer du mont Cenis et du Saint-Gothard l'exposeraient à perdre. Elle reste, néanmoins, la troisième ville de France par la population, et la première au point de vue maritime.

VII. — Personnages célèbres.

Avant J.-C. — Pythéas et Euthymènes, navigateurs marseillais. — Trogue-Pompée, historien.

Premier siècle de notre ère. — Pétrone, écrivain latin.

Quatrième siècle. — Saint Victor, martyr. — Constantin II, empereur.

Cinquième siècle. — Saint Rustique, évêque de Narbonne. — Saint Eutrope, évêque d'Orange. — Salvien, écrivain ecclésiastique.

Douzième siècle. — Les troubadours Fouquet et Carbonel. — Le chanoine Albert d'Aix, auteur d'une relation de la première croisade.

Quatorzième siècle. — Laure de Noves (1308-1348), immortalisée par Pétrarque.

Seizième siècle. — Adam de Crapponne (1519-1559), habile ingénieur, auteur du canal qui porte son nom. — Pierre Qui-

QUERAN DE BEAUJEU, évêque de Senez (1526-1550). — CÉSAR DE NOSTRADAMUS (1555-1622), fils du célèbre astrologue, auteur de plusieurs ouvrages.

Dix-septième siècle. — HONORÉ D'URFÉ (1567-1625), romancier. — ANTOINE DE RUFFI (1607-1689), historien. — PIERRE PUGET, peintre, architecte et surtout sculpteur célèbre (1622-1694). — MASCARON (1634-1703), prédicateur connu surtout par ses *Oraisons funèbres.* — TOURNEFORT (1656-1708), botaniste, auteur de plusieurs ouvrages sur les plantes. — D'HOZIER (1592-1660), généalogiste. — PEIRESC (1580-1637), érudit, qui a laissé un grand nombre de manuscrits intéressants. — CHARLES PLUMIER (1646-1706), botaniste. — BRUEYS (1640-1723), poëte et théologien, auteur de plusieurs comédies.

Dix-huitième siècle.— BALECHOU (1715-1765), graveur. — JEAN-BAPTISTE VANLOO (1684-1745), peintre, connu par ses tableaux d'histoire et ses portraits.—L'ABBÉ BARTHÉLEMY (1716-1795), savant archéologue, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis.* — NICOLAS-THOMAS BARTHE, poëte et auteur comique (1734-1785).—JEAN-BAPTISTE PIQUET, marquis DE MÉJANES, bibliophile célèbre (1729-1786). — FRANÇOIS BARTHÉLEMY (1750-1830), membre du Directoire, et plus tard pair de France. — LANTIER (1734-1826), auteur de comédies, de contes et du *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie.* — DUMARSAIS (1676-1756), grammairien. — MICHEL ADANSON (1727-1806), naturaliste, qui a publié l'*Histoire naturelle du Sénégal* et un grand nombre de savants Mémoires. — VAUVENARGUES (1715-1747), moraliste, célèbre par ses *Maximes* et son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.* — D'ENTRECASTEAUX (1740-1793), navigateur. — Le bailli DE SUFFREN (1729-1788), marin. — BARBAROUX (1767-1794), membre de la Convention. — RIVAROL (1754-1801), écrivain. — L'ABBÉ EXPILLY (1719-1793), géographe.—HONORÉ GANTEAUME (1755-1818), amiral.

Dix-neuvième siècle. — JOSEPH-MARIE PORTALIS, homme d'Etat (1778-1858).—Parmi nos contemporains morts ou vivants,

on peut citer : Adolphe Thiers ; Mignet ; Charles Reybaud, littérateur, et sa femme Henriette Reybaud, romancière ; Joseph Reinaud, orientaliste ; Bazin, compositeur ; le dessinateur Daumier ; le musicien Félicien David, le docteur Clot-Bey, les peintres Ricard, Papéty, Loubon ; les écrivains Méry, Léon Gozlan, Nestor Roqueplan, Louis Reybaud, Marie Aycard, Frédéric Mistral, Amédée Achard, Taxile Delord, Joseph Autran, Eugène Guinot, Barthélemy, l'auteur de la *Némésis ;* etc.

VIII. — Population, langue, cultes, instruction, etc.

La *population* des Bouches-du-Rhône s'élève, d'après le recensement de 1876, à 556,379 habitants (281,454 du sexe masculin et 274,925 du sexe féminin). A ce point de vue c'est le 18e département. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 108 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré : c'est ce qu'on nomme la *population spécifique.* Sous ce rapport c'est le 8e département. La France entière ayant 69 à 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que les Bouches-du-Rhône renferment, à surface égale, 38 à 39 habitants de plus que l'ensemble de notre pays.

Depuis 1801, date du premier recensement officiel, le département a gagné 271,367 habitants.

Dans les campagnes, on parle la langue provençale, mélange d'expressions celtiques, grecques, latines et arabes qui a eu au quinzième siècle et qui a encore sa littérature. Mais les dialectes, comme les costumes des populations, varient dans chaque arrondissement. Dans celui d'Arles, dont la beauté des femmes est célèbre, et dans une partie de celui d'Aix, les femmes portent un costume gracieux connu sous le nom d'*Arlèse.*

Presque tous les habitants des Bouches-du-Rhône sont catholiques. On ne compte guère que 14,000 protestants, 3,200 israélites, et 2,000 personnes appartenant à d'autres cultes.

Le nombre des *naissances* a été, en 1877, de 16,029 ; celui des *décès*, de 14,437 ; celui des *mariages*, de 4,190.

Il y a dans le département : 1 *lycée* (Marseille), 3 *collèges communaux* (Aix, Arles, Tarascon), 279 *écoles et pensionnats de garçons*, 382 *écoles et pensionnats de filles*, 30 *écoles mixtes*, 70 *salles d'asile*, 139 *cours d'adultes*. Le total des élèves, en 1877, a été de 83,418.

Sur 10 accusés de crime, en 1875, on a compté:

Accusés ne sachant ni lire ni écrire.	25
— sachant lire ou écrire imparfaitement. .	107
— ayant reçu une instruction supérieure .	2

Sur ce nombre il y avait 32 étrangers.

IX. — Divisions administratives.

Le département des Bouches-du-Rhône forme deux diocèses : celui d'Aix (archevêché), comprenant les arrondissements d'Aix et d'Arles ; et l'évêché de Marseille, comprenant l'arrondissement de Marseille (suffragant d'Aix) ; — la 1re subdivision de la 9e division militaire (Marseille) du 15e corps d'armée (Marseille). — Il ressortit à la cour d'appel d'Aix, — à l'Académie d'Aix, — à la 16e légion de gendarmerie (Marseille), — à la 8e inspection des ponts-et-chaussées, — à la 26e conservation des forêts (Aix), — à l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du Sud-Est), — à la 6e région agricole (S.-E.). — Il comprend : 3 arrondissements (Marseille, Aix, Arles), 27 cantons, 108 communes.

Chef-lieu du département : MARSEILLE.

Chef-lieux d'arrondissement : MARSEILLE, AIX, ARLES.

Arrondissement de Marseille (9 cant.; 17 com.; 65,805 hect., 359,070 h.).

Canton de Marseille (six dont 3 intra muros et 3 extra muros, 2 com.; 22,801 hect.; 321,972 h.)— Allauch — Marseille.

Canton d'Aubagne (4 com.; 12,982 hect.; 11,765 h.) — Aubagne — Cuges — Gémenos — Penne (la).

Canton de la Ciotat (4 com.; 11,480 hect.; 13,125 h.) — Cassis — Ceyreste — Ciotat (la) — Roquefort.

Canton de Roquevaire (7 com.; 12,682 hect.; 12,212 h.) — Auriol — Belcodène — Destrousse (la) — Gréasque — Peypin — Roquevaire — Saint-Savournin.

Arrondissement d'Aix (16 cant.; 59 com.; 215,291 hect.; 111,719 h.).

Cantons (Nord et Sud) d'Aix (7 com.; 34,906 hect.; 32,535 h.) — Aix — Eguilles — Meyreuil — Saint-Marc — Tholonet (le) — Vauvenargues — Venelles.

Canton de Berre (6 com.; 17,586 hect.; 7,271 h.) — Berre — Fare (la) — Rognac — Velaux — Ventabren — Vitrolles.

Canton de Gardanne (7 com.; 18,547 hect.; 10,819 h.) — Bouc-Albertas — Cabriès — Gardanne — Mimet — Pennes (les) — Septèmes — Simiane.

Canton d'Istres (4 com.; 27,329 hect.; 8,643 h.) — Fos — Istres — Saint-Chamas — Saint-Mitre.

Canton de Lambesc (6 com.; 21,761 hect.; 8,815 h.) — Charleval — Lambesc — Rognes — Roque-d'Anthéron (la) — Saint-Cannat — Saint-Estève-Janson.

Canton de Martigues (8 com.; 21,552 hect.; 13,797 h.) — Carri-le-Rouet — Châteauneuf-lès-Martigues — Gignac — Marignane — Martigues — Port-de-Bouc — Rove (le) — Saint-Victoret.

Canton de Peyrolles (5 com.; 24,889 hect.; 5,652 h.) — Jouques — Meyrargues — Peyrolles — Puy-Sainte-Réparade — Saint-Paul-lès-Durance.

Canton de Salon (8 com.; 26,108 hect.; 14,403 h.) — Aurons — Barben (la) — Cornillon — Grans — Lançon — Miramas — Pélissanne — Salon.

Canton de Trets (8 com.; 22,615 hect.; 9,784 h.) — Beaurecueil — Châteauneuf-le-Rouge — Fuveau — Peynier — Puyloubier — Rousset — Saint-Antonin — Trets.

Arrondissement d'Arles (8 cant.; 32 com.; 229,390 hect.; 85,586 h.).

Cantons (Est et Ouest) d'Arles (2 com.; 107,128 hect.; 27,660 h.) — Arles — Fontvieille.

Canton de Châteaurenard (6 com.; 14,882 hect.; 15,862 h.) — Barbentane — Châteaurenard — Eyragues — Graveson — Noves — Rognonas.

Canton d'Eyguières (6 com.; 17,958 hect.; 7,458 h.) — Alleins — Aureille — Eyguières — Lamanon — Mallemort — Vernègues.

Canton des Saintes-Maries (1 com., les Saintes-Maries ; 37,591 hect.; 926 h.).

Canton d'Orgon (7 com.; 18,106 hect.; 9,710 h.) — Cabannes — Eygalières — Molléges — Orgon — Saint-Andiol — Sénas — Verquières.

Canton de Saint-Rémy (6 com.; 21,022 hect.; 12,096 h.) — Baux (les) — Maillanne — Maussanne — Mouriès — Paradou — Saint-Rémy.

Canton de Tarascon (4 com.; 12,703 hect.; 11,874 h.) — Boulbon — Mas-Blanc — Mézoargues — Tarascon

X. — Agriculture.

Sur les 510,487 hectares, on compte en nombres ronds :

Froment	48,944	hectares
Méteil	140	—
Seigle	2,521	—
Orge	4,025	—
Avoine	5,971	—
Légumes secs	1,073	—
Menus grains	559	—
Plantes industrielles	106,000	—
Vignes (ou terrains récemment occupés)	39,490	—
Vergers et jardins	2,139	—
Oseraies	39	—
Bois et forêts	60,000	—
Landes, étangs, marais, rochers	152,000	—
Prés	87,586	—

Le service forestier ne s'étend que sur 18,754 hectares de terrains boisés.

On compte dans le département 19,646 chevaux, 7,391 ânes, 16,755 mulets, 3,739 bœufs, 1,536 vaches, 366,167 moutons (en 1875, 1,111,679 kilogrammes de laine valant 2,290,058 francs), 41,507 porcs, 17,317 chèvres et 12,478 ruches à miel, ayant produit en 1875, 65,674 kilogrammes de miel et 25,331 de cire. L'élevage des vers à soie a produit 458,244 kilogrammes de cocons. Les plaines d'Arles nourrissent à elles seules plus de 150,000 bêtes à laine ; la Camargue en renferme 75,000, ainsi que 600 taureaux sauvages, de couleur noire, parmi lesquels on choisit ceux qui figurent dans les courses, et 2,000 chevaux *camargues* qui descendent, dit-on, de ceux que les Sarrasins laissèrent dans la contrée, et qui, ayant quelque rapport avec les chevaux arabes, sont excellents sous bien des rapports.

A part le territoire d'Arles, le département est peu fertile en *grains*. La Camargue comprend environ 15,000 hectares de terres de labour qui produisent, année moyenne, 8,000 hectolitres de blé, et qui pourraient en donner dix fois plus, s'ils étaient bien irrigués ; c'est là que se récoltent les espèces de céréales si recherchées dites *saissette* d'Arles, qui donnent lieu à un commerce considérable. Elle comprend en outre : 30,000 hectares de terres vagues, 8,000 hectares de marais et 18,000 hectares d'étangs salés.

Sous le rapport de l'agriculture, le département peut se diviser en quatre vallées, non compris celle du Rhône.

La vallée de la Durance est exploitée en grande culture dans une petite partie de son étendue. Le blé dans les terrains secs et le fourrage dans les lieux bas ou humides y sont cultivés partout, les vignobles qui l'occupaient naguère ayant été entièrement détruits par le phylloxera. Les parties arrosées sont couvertes de prairies, de jardins et de pépinières, de mûriers, de garance, de chardons à foulon, de plantes potagères, surtout dans les cantons de Saint-Rémy et de Châteaurenard. Les bassins de Saint-Paul et de Peyrolles, exposés au nord, sont plus froids que ceux de Sénas et de Saint-Rémy. Les oliviers, qui ne prospèrent pas dans la partie orientale de la vallée, commencent à se montrer à Rognes et à Saint-Estève-Janson; ils sont en pleine culture à Mallemort et s'étendent en vergers sur les pentes des Alpines. Les pins couvrent les collines de Rognes jusqu'à Charleval. Les vignes et les amandiers prospèrent depuis Saint-Paul jusqu'à Barbentane.

Le sol est formé des dépôts successifs de la Durance. Ses eaux, chargées d'humus, sont très-propres à la fertilisation des champs. La couche de graviers et de galets qui constitue la base du sol est recouverte d'une couche profonde de limon déposée naturellement ou amenée progressivement par les canaux et les rigoles; aussi, sur certains points, ce limon est tellement humecté par les infiltrations de la rivière, que les plantes potagères et le fourrage n'ont pas besoin d'arrosage. Les céréales y réussissent bien.

La vallée de l'Huveaune se compose des vallons d'Auriol et de Roquevaire, des bassins de Peypin et de Cuges, des plaines d'Aubagne et de Gémenos.

Les montagnes des environs d'Aubagne, et surtout de Cuges, sont couvertes de pins, qui naguère étaient exploités pour la résine. Les genêts, les cerisiers sauvages, le sumac, les ajoncs couvrent les parties inférieures des collines, tandis que le thym, le romarin, la lavande se montrent à leur sommet. Les coteaux sont favorables à la culture de l'olivier, de l'amandier, du figuier, du câprier. Les champs de blé, les jardins, les prairies et quelques vignes luttant contre le phylloxera, couvrent le reste de la vallée de l'Huveaune, bordée d'arbres jusqu'à son embouchure. Depuis l'achèvement du canal de Marseille, la plus grande partie de la vallée a décuplé de valeur et de fertilité, et les jardins ont acquis la prospérité la plus satisfaisante.

La vallée de la Touloubre, dont le sol est assez fertile en quelques endroits, est généralement sèche dans la partie la plus élevée, jusqu'à Eguilles et Saint-Cannat. A Pélissanne, les cultures prennent

une vigueur due à des irrigations abondantes et à la richesse du sol en humus. Les canaux de Crapponne, de Boisgelin et des Alpines produisent les mêmes résultats à Lançon, Grans et Cornillon. Le sol de ces trois communes est propice aux amandiers et aux oliviers, qui en forment la principale richesse. Les amandiers, les oliviers et la vigne sont cultivés dans toute la région ; on trouve beaucoup de mûriers et d'arbres fruitiers dans toute la partie inférieure, surtout dans les environs d'Aix. A partir de Pélissanne jusqu'à Salon, et même jusqu'à Saint-Chamas, le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, prospèrent mieux que les légumes.

La vallée de l'Arc comprend les cantons de Trets, de Gardanne, d'Aix et de Berre.

Les oliviers sont répandus autour des propriétés et des bas-fonds qui bordent la rivière. Le terrain est maigre ; les prairies sont artificielles à Peynier et à Fuveau ; le noyer y vient mieux que l'amandier et le figuier. On y récolte des légumes secs et du blé. Les hauteurs de Fuveau à Belcodène sont propices pour la culture du seigle et de l'épeautre. Le sol de Simiane, de Gardanne et de Meyreuil, est profond, frais et riche en humus. Tout le territoire d'Aix et d'Éguilles est formé par une marne blanchâtre. Ce terrain est planté en oliviers et en amandiers. La Fare est le centre de cette dernière culture. Le tabac est encore l'objet d'une culture importante dans le canton de Gardanne surtout. Les betteraves et les melons y sont aussi cultivés avec succès.

En 1875, on a récolté dans le département 773,000 hectolitres de froment, 4,515 de seigle, 38,639 d'orge, 1,560 de maïs et de millet, 152,830 d'avoine, 507,150 de pommes de terre, 22,231 de légumes secs, 38,006 de betteraves, 855 de tabac, 11 682 de garance, 834,792 hectolitres d'olives (5,298,185 kilogrammes d'huile) et 544,525 hectolitres de vin.

XI. — Industrie.

Les professions industrielles occupent dans le département près de 92,000 individus; l'agriculture et le commerce en font vivre chacun 137,000. L'exploitation des mines, carrières et salines du département emploie un grand nombre de bras.

De nombreux marais salants ou étangs salés produisent une grande quantité de **sel** estimé. Les eaux de l'étang de Lavalduc, près du canal d'Arles à Port-de-Bouc, sont six fois plus salées que les eaux de la mer. On a calculé que cet étang (345 hectares) contient 28 millions de mètres cubes d'eau et 430 millions de kilogrammes de sel. De nom-

breuses salines se sont établies autour des étangs de Rassuens, aux environs de Berre, Fos, Istres, Saintes-Maries, Martigues, Vitrolles, Port-de-Bouc, etc., en tout 26 établissements. La production des salines de Badon, de la Quarantaine, de Valat et de la Vignolle, dans la Camargue, atteint une moyenne de 600,000 quintaux de sel.

Les principales *carrières de pierre* sont celles d'Aix, de Rognes, de la Couronne, près de Martigues. Les produits des carrières de Fontvieille, près d'Arles, connus sous le nom de **pierres d'Arles**, sont exportés en Algérie. L'extraction des pierres que renferme la base des Alpines est aussi la principale industrie des habitants de Saint-Rémy.

La *pierre meulière* vient d'Aix et d'Eygalières; le *grès*, de Lamanon. Des collines de la Ciotat et de Cassis s'extraient des pavés employés surtout à Marseille.

La *pierre froide* de Cassis jouit d'un renom légitime; elle est exportée en Algérie et dans le Levant.

La *houille* se montre à Aix, Allauch, Auriol, Belcodène, Bouc-Albertas, Fuveau, à Gardanne, dont la concession houillère a 2,952 hectares, à Gémenos, Gréasque, Minet, Peypin, Peynier, Roquevaire, Saint-Savournin, Simiane et Trets. La concession de cette dernière commune couvre, au pied du mont Regagnas, une superficie de 2,555 hectares.

Les Bouches-du-Rhône offrent le bassin de *lignite* le plus considérable de France. Il est renfermé entre l'Arc, l'étang de Berre, les chaînes de l'Estaque, de l'Étoile, de Garlaban et l'Huveaune. La superficie totale du bassin est d'environ 100,000 hectares. La plus grande partie de ses produits, exploités par la Compagnie des charbonnages des Bouches-du-Rhône, servent surtout à l'approvisionnement des établissements industriels de Marseille. L'extraction des lignites a lieu par cinq puits seulement. Au mois de janvier 1879, on comptait 2,340 ouvriers employés aux mines. En 1878, la production s'est élevée à 375,390 tonnes.

Il faut ranger parmi les richesses minérales des Bouches-du-Rhône la **source thermale d'Aix**, utilisée dans un établissement. Classée parmi les eaux thermales carbonatées calcaires, elle donne 143 litres environ par minute; sa température est de 35°. Les eaux d'Aix s'emploient principalement en boisson, bains ou douches, dans les paralysies, les névralgies, les luxations, etc. On les mélange aussi avec les eaux-mères des marais salants, qui renferment une grande quantité de bromures, pour combattre les maladies asthéniques, les affections scrofuleuses, l'anémie, la chlorose, et la plupart des maladies de la peau.

La source froide des *Camoins*, près de Marseille, est recommandée dans les maladies qui doivent être traitées par les eaux sulfureuses. Il y a, en outre, à *Lascours*, près de Roquevaire, une source sulfureuse, et au *Roucas-Blanc*, près de Marseille, une source thermale salée.

Les **établissements métallurgiques** sont considérables. A Arles, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée possède de vastes ateliers, affectés à l'entretien, à la réparation et à la construction des machines, wagons et appareils divers, nécessaires à l'exploitation du chemin de fer entre Lyon et Marseille. Ces ateliers comprennent : une forge, dont les marteaux à vapeur, pesant jusqu'à 6,000 kilogrammes, peuvent façonner des pièces de fer de toutes dimensions; des salles d'ajustage et de montage, où de puissantes grues soulèvent des locomotives entières du poids de 30,000 kilogrammes; une chaudronnerie; un carrossage; un wagonnage, etc. A côté des ateliers proprement dits se trouve le principal dépôt des locomotives de cette partie de la ligne. Les bâtiments et leurs dépendances occupent une superficie totale d'environ 11 hectares. On y compte 658 ouvriers. — La Compagnie P.-L.-M. a un second atelier du même genre à Marseille, qui occupe 275 ouvriers. — A Marseille, l'industrie métallurgique est représentée surtout par les *hauts-fourneaux et fonderies de Saint-Louis*, comprenant 3 hauts-fourneaux, dont 2 en fer. Les *fontes* produites par le combustible minéral atteignent le chiffre de 225,000 quintaux métriques, et les fers autres que les rails, 13,400 quintaux métriques.

Les établissements industriels existant à Marseille et dans sa banlieue sont de la plus haute importance et leur nombre est très-élevé. On peut citer, en outre, dans la commune, 3 fonderies de plomb, 4 usines à cuivre, 6 fonderies de fer, 2 fabriques d'étain, et un grand nombre d'usines affectées à la réparation et à la construction des machines à vapeur pour les établissements industriels et pour les paquebots. On fond à Marseille des minerais provenant de l'île d'Elbe, de l'Espagne et de l'Algérie. Des usines s'occupent spécialement de la coupellation des plombs argentifères. Marseille fabrique aussi des balances, bascules romaines, des coffres-forts, des câbles en fer, etc.

On trouve, en outre, dans le département, des fonderies à Aix, Saint-Chamas, Martigues, des fabriques d'instruments aratoires à Sénas et à Rousset.

La *construction des navires* forme une branche très-importante de l'industrie départementale. Les chantiers les plus considérables sont ceux de Marseille, d'Arles, de Martigues, et surtout ceux de la Ciotat. Les *ateliers maritimes* de cette dernière ville (3,000 à 3,500 ouvriers),

fondés par MM. Benet et Ce, pour la construction et la réparation des machines à vapeur et pour la construction des coques de navire soit en bois, soit en fer, appartiennent à la Compagnie des Messageries maritimes. On y consomme annuellement 65,000 quintaux de tôles, fers et aciers ; 170,000 stères de bois et 70,000 quintaux de houille. On compte 16 forges de marine à Marseille et 2 à Martigues, ainsi que 11 ateliers de poulieurs dans ces deux villes.

Un établissement d'un autre genre, mais d'une grande importance, la *poudrerie de Saint-Chamas*, la plus considérable de France, sur le bord de l'étang de Berre, se compose de 12 moulins à pilons et peut fabriquer par an 700,000 kilogrammes de poudre.

L'*industrie des soies* est représentée par des établissements de moulinage, de dévidage et de filature, à Cabannes, Châteaurenard, Eyguières, Eyragues, Graveson, Maillanne, Noves, Saint-Andiol, Sénas, Tarascon.

Il existe 2 fabriques d'étoffes à Aix et plusieurs imprimeries d'indiennes ou de toiles peintes à Aix et à Tarascon.

La *fabrication des huiles d'olives* du pays et des graines oléagineuses exotiques est pour le département la source d'un revenu considérable. Marseille possède 39 huileries, consommant 1 million de quintaux de graines oléagineuses, graines de lin, sésames, arachides, etc. Des huileries du même genre se trouvent à Berre, Roquevaire, Eyguières, Ventabren, Istres, Lambesc. Beaucoup d'autres communes fabriquent des huiles du pays justement estimées. Saint-Chamas se livre spécialement à la préparation des olives dites à la picholine.

Un grand nombre d'habitants du littoral de la Méditerranée et de l'étang de Berre font de la *pêche* leur unique industrie. Dans les *madragues*, on prend les *thons*, et dans les *bourdigues* les muges. Martigues, la Ciotat et Cassis arment chaque année un grand nombre de bateaux qui pêchent la sardine.

Plusieurs fabriques de papiers et de cartons sont établies à Meyrargues, Auriol, Jouques, Noves, Salon, Ventabren, Roquevaire, Gémenos et Marseille. Les *verreries* de Marseille et d'Aubagne sont les seules du département; mais il existe dans la vallée de l'Huveaune plusieurs fabriques de faïences, notamment à Aubagne et à Roquevaire. Marseille possède des *raffineries* séculaires, qui produisent en moyenne environ 44 millions et demi de kilogrammes de sucre raffiné, et des **savonneries** célèbres qui fabriquent près de 50 millions de kilogrammes de savon. D'autres savonneries existent à Aix, Roquevaire, Salon, Berre, Arles, Eyguières, etc.

La fabrication des *bougies* est fort considérable à Marseille. Les *tanneries* de cette ville ont une vieille réputation; aujourd'hui on y

Nouveaux bassins de Marseille.

compte 26 fabriques et 14 autres à Aix, Auriol, Roquevaire, Saint-Rémy, Aubagne et Tarascon.

Les sparteries sont mises en œuvre à Marseille, Cassis, Mouriès et le Rove. Marseille seule possède 32 fabriques de cordages et autres.

La Bouilladisse, près d'Auriol, possède une fabrique de vinaigre de bois et de sel de saturne. Des usines considérables de produits chimiques sont établies autour des étangs de Citis et de Rassuens, à Marseille, Istres, Fos, Septèmes, etc. Gardanne, Gémenos, la Penne, Roquefort, la Valentine, près de Gréasque, Belcodène, Cassis, Aubagne, ont des fabriques de ciment. Aix et Marseille possèdent ensemble 72 fabriques de pâtes alimentaires. Ces deux mêmes villes livrent au commerce une grande quantité de dragées, de bonbons et de confitures de toutes les espèces. Tarascon fabrique des *saucissons d'Arles* renommés. A Marseille et dans le reste du département on trouve plus de 150 briqueteries. Les poteries d'Aubagne ont un renom mérité. Quelques scieries existent à Roquevaire, Salon, Auriol, Lambesc, Gémenos, etc.

L'industrie de la *minoterie* est représentée dans le département par 284 moulins, ayant 983 paires de meules. Indépendamment de ces grands établissements, beaucoup de communes possèdent des moulins ordinaires à eau.

Il serait trop long d'énumérer toutes les industries du département; il convient pourtant d'ajouter quelques renseignements.

Les *allumettes* sont fabriquées à Marseille; la même ville possède 9 fabriques d'*amidon;* Aix et Marseille comptent 5 fabriques de *chandelles;* la *chapellerie* a 7 fabriques à Aix, 5 à Marseille, 3 à Berre, Salon et Tarascon; les *chardons* cardières sont préparés à Tarascon, Eyragues et Saint-Rémy; à Marseille il y a 4 fabriques de *colle-forte;* la *garance* est triturée à Orgon et à Noves; il y a des usines à *gaz* à Marseille, Aix, Arles, Salon, Martigues, Aubagne et la Ciotat: Marseille possède 1 fabrique de *goudron* végétal et 4 fabriques de grenaille; il y a 24 imprimeries typographiques dans le département: 13 à Marseille, 5 à Aix, 3 à Arles, 2 à Tarascon, 1 à la Ciotat; Marseille et Aix ont 5 fabriques importantes de *liqueurs* et de vermouth; à Marseille il existe 2 fabriques de *pétrole* et 1 de *pianos;* Jouques, Marseille et Salon ont 6 fabriques de *pipes;* à Marseille on compte 14 fabriques de *semoule* et 3 raffineries de *soufre*, ainsi qu'une grande manufacture de tabacs.

Un très-grand mouvement industriel s'opère dans tout le département, et si rien ne vient arrêter l'impulsion, dans peu d'années les Bouches-du-Rhône figureront en tête du tableau des régions éminemment industrielles.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le département des Bouches-du-Rhône fait un commerce immense. Son chef-lieu, Marseille, est le premier port de la France et de la Méditerranée et l'une des places les plus commerçantes de l'Europe.

Le commerce des céréales a eu de tout temps à Marseille une importance spéciale. Les principaux pays de provenance sont la Russie d'Europe, la Turquie, l'Algérie et l'Italie. Après les céréales, les principaux articles d'importation du port sont, suivant l'importance de leur valeur, sinon de leur poids : soie et bourre de soie, 190 millions de francs (60,000 quintaux métriques) ; peaux et pelleteries brutes, 60 millions (195,000 quintaux) ; laines, 55 millions (210,000 quintaux) ; cafés, 45 millions (200,000 quintaux); tissus, 45 millions (60,000 quintaux); cotons en laine, 45 millions (250,000 quintaux) ; graines oléagineuses, 45 millions (1,300,000 quintaux); fruits oléagineux, 30 millions (800,000 quintaux); sucres bruts, 25 millions (460,000 quintaux); cigares, 22 millions (4,500 quintaux); bois communs, 20 millions (615,000 quintaux) ; thés, 18 millions (40,000 quintaux); bestiaux, 16 millions (90,000 quintaux).

Les principaux articles d'exportation, comme valeur intrinsèque, sont : les tissus de coton : 70 millions (112,000 quintaux) ; les soies et bourres de soie : 65 millions (15,000 quintaux); les tissus de laine : 52 millions (40,000 quintaux); les sucres raffinés : 45 millions (580,000 quintaux); les tissus de soie : 40 millions (4,000 quintaux); le café : 40 millions (180,000 quintaux); la mercerie et les boutons : 28 millions (35,000 quintaux); les céréales, grains et farines : 28 millions (850,000 quintaux) ; les outils et ouvrages en métaux : 27 millions (250,000 quintaux) ; les peaux et les ouvrages en peau : 47 millions (29,000 quintaux), etc.

Outre ce transit considérable dont Marseille est le centre, un grand nombre de localités du département se livrent avec activité à l'industrie commerciale. Arles exporte du blé, du foin, des laines et des pierres à bâtir venant des carrières de Fontvieille; Cassis, des pierres de taille, transportées en Algérie, et dans le Levant; Roquevaire expédie ses câpres à Lyon, Paris et Toulouse et ses fruits dans l'intérieur ; Aix fournit au commerce des grains, des vins, des farines, des fruits confits, des bestiaux, des laines, des amandes et surtout les huiles renommées qui font sa richesse. C'est le premier marché du monde pour cette dernière denrée.

Les articles importés par une autre voie que Marseille sont les

morues, les bestiaux, les pâtes d'Italie, les fruits frais (de l'Algérie et de l'Italie), les minerais de fer (de l'Espagne), la houille, etc.

Le département des Bouches-du-Rhône est traversé par 16 chemins de fer, d'un développement total de 389 kilomètres.

1° Le chemin de fer *de Lyon à Marseille* quitte le département de Vaucluse, pour entrer dans les Bouches-du-Rhône, à 4 kilomètres d'Avignon, en traversant la Durance. Il dessert Barbentane, Graveson, Tarascon, les Ségonnaux, Arles, parcourt le grand viaduc d'Arles, entre dans la Crau, passe à Raphèle, Saint-Martin-de-Crau, Entressen, Miramas et Saint-Chamas, franchit la Touloubre sur un magnifique pont-viaduc courbe, puis la petite rivière de l'Arc. Au delà de Berre, la voie ferrée dessert Rognac, Vitrolles, Pas-des-Lanciers et s'enfonce dans le magnifique *tunnel de la Nerte*, long de 4,638 mètres, au sortir duquel elle passe à l'Estaque avant d'atteindre Marseille. Son parcours total dans le département est de 123 kil.

2° La ligne *de Tarascon à Cette* (1 kilomètre), quittant presque au sortir de la gare de Tarascon le département des Bouches-du-Rhône pour entrer dans celui du Gard, franchit le Rhône sur le magnifique pont-viaduc qui relie l'embranchement de Cette à la grande ligne de Lyon à Marseille.

3° Le chemin de fer *d'Arles à Lunel* traverse le grand Rhône, sur un pont en fer, et s'engage dans la Camargue, qu'il parcourt jusqu'à sa sortie du département, au delà du petit Rhône qu'il franchit pour entrer dans le département du Gard. Sur son parcours de 13 kilomètres dans les Bouches-du-Rhône, il dessert la station dite de la Camargue.

4° Le chemin de fer *de Rognac à Sisteron* (53 kilomètres) côtoie la rive droite de l'Arc, qu'il franchit plusieurs fois, dessert Velaux, Roquefavour, passe sous le magnifique aqueduc du même nom, puis à la station des Milles, dessert Aix, la Calade, Puyricard, Venelles, Reclavier, Meyrargues, et franchit la Durance un peu en deçà de Pertuis (Vaucluse).

5° Le chemin de fer *de Marseille à Toulon, à Nice et à Gênes*, suivant la vallée de l'Huveaune, passe à la Pomme, à Saint-Marcel, Saint-Menet, la Penne, Camp-Major, Aubagne, Cassis. Au delà de la Ciotat, il s'engage dans le Var, après un parcours de 40 kilomètres dans le département des Bouches-du-Rhône.

6° Le chemin de fer *de Marseille à Aix*, dessert Sainte-Marthe, Saint-Antoine, Septèmes, Bouc, Simiane, Gardanne, Luynes et Aix : longueur, 35 kilomètres.

7° La ligne *d'Aubagne à Valdonne* (17 kilomètres) dessert Aubagne, Pont-de-l'Étoile, Roquevaire, Auriol, la Bouilladisse et Valdonne.

8° Le chemin de fer *de Miramas à Cavaillon* dessert Grans, Salon, Lamanon, Sénas, Orgon, et pénètre dans le département de Vaucluse en franchissant la Durance sur un magnifique pont-viaduc en fer. Son parcours dans le département est de 31 kilomètres.

9° La ligne secondaire *de la gare du Prado à la ligne de Toulon* a une longueur de 3 kilomètres.

10° La ligne *de la gare Maritime à la gare Saint-Charles* (à Marseille) a une longueur de 3 kilomètres.

11° Le chemin de fer du *Pas-des-Lanciers à Martigues* (19 kilomètres) dessert Gignac, Marignane, Châteauneuf et la Mède. C'est un chemin d'intérêt local.

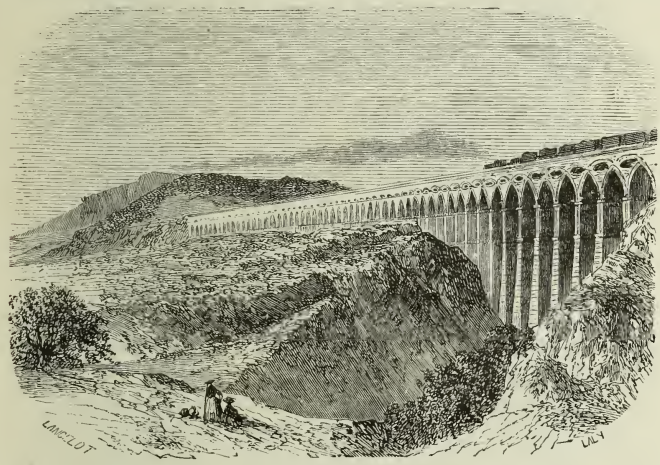

Viaduc de Saint-Chamas.

12° Le chemin de fer *de Tarascon à Saint-Remy* a une longueur 15 kilomètres (d'intérêt local).

13° Le chemin de fer *d'Arles à Fontvieille* a une longueur de 11 kil. (d'intérêt local).

14° Le chemin de fer *du Port-Vieux à la gare du Prado* a une longueur de 3,716 mètres, dont 2,497 en souterrain.

15° Le chemin de fer *de Gardanne à Trets et à Carnoules*, d'une longueur de 19 kilomètres, dessert la Barque-Fureau, Peynier et Trets.

16° Embranchement *d'Arles à Trinquetaille :* longueur 2 kilomètres.

Les voies de communication par terre comptent 3,875 kilomètres, savoir :

16 chemins de fer			289 kil.
5 routes nationales			284
20 routes départementales			413
858 chemins vicinaux	12 de grande communication	364	2,899
	20 de moyenne communication	286	
	826 de petite communication	2,249	

Au point de vue de la navigation intérieure, il faut citer :

1 rivière navigable (Rhône)	85
3 canaux de navigation (d'Arles à Bouc — De Bouc à Martigues — De la Tour Saint-Louis à la mer)	56

XIII. — Dictionnaire des communes.

Aix, 28,693 h., ch.-l. d'arrond., dans une plaine dominant la vallée de l'Arc. ⟶ Aix se divise en quatre parties : la ville neuve, la vieille ville, le quartier Saint-Louis et le faubourg. Le cours Mirabeau, est décoré de quatre fontaines, dont l'une porte la *statue du roi René*, par David d'Angers (1825). Une autre, dite la *fontaine chaude*, donne constamment de l'eau thermale. La *fontaine des Quatre-Dauphins*, dans une rue latérale, verse de l'eau minérale chaude par deux bouches. — Une *fontaine* surmontée de statues décore la *place de la Rotonde*. — La *cathédrale Saint-Sauveur* (mon. hist. [1]), dont le chœur date de 1285, la nef du XIe s. et le beau portail de 1476, renferme un magnifique triptyque du XVe s. A côté subsistent les restes d'un beau cloître du XIIe s. — L'*église Saint-Jean-de-Malte* (mon. hist.), bâtie vers 1231, surmontée d'une belle flèche du XVe s., possède les magnifiques tombeaux des comtes de Provence, deux tableaux de Jouvenet et de Mignard, et une ancienne cloche fort belle. — *Sainte-Madeleine* (1705 ; façade récente), contient une *Annonciation* d'Albert Dürer et une Vierge en marbre de Chastel. — Dans le *palais archiépiscopal*, on remarque la chapelle et la galerie des archevêques d'Aix. — L'*hôtel de ville*, d'ordres dorique et ionique, renferme une statue en marbre du duc de Villars, par Coustou, une statue du roi René, par David (d'Angers), une statue de Mirabeau et les boiseries de ses archives, sculptées par Toro. La *tour de l'Horloge* (mon. hist.) date de 1505. — Le *palais de justice* (1822-1831) offre un péristyle décoré des statues de Siméon et de Portalis, en marbre, par Ramus. — L'*hôtel de Thomassin-Saint-Paul* renferme les bureaux de l'Académie et la Faculté des lettres, près de l'ancienne *Université*, où siége la Faculté de droit. — L'*école des arts et métiers*, sévère construction de Vauban, peut recevoir 300 élèves. — Le *petit séminaire*, du style ogival, a été

1. On appelle *monuments historiques* les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'art, et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'État.

bâti sur les dessins de M. Révoil. — Citons encore : les greniers (bas-relief du fronton par Chastel); la fontaine des Prêcheurs, obélisque surmonté d'un aigle aux ailes éployées du même sculpteur; des maisons de la Renaissance et les bains de Sextius (mon. hist.). — Le musée possède une *Bataille* de Salvator Rosa, un Guaspre-Poussin, un Gérard Seghers, et diverses antiquités. — La *bibliothèque Méjanes* (120,000 volumes, nombreux manuscrits), magnifique collection réunie par un simple particulier, qui en a fait don à la ville, est installée à l'hôtel de ville.

Allauch, 3,104 h., c. de Marseille.

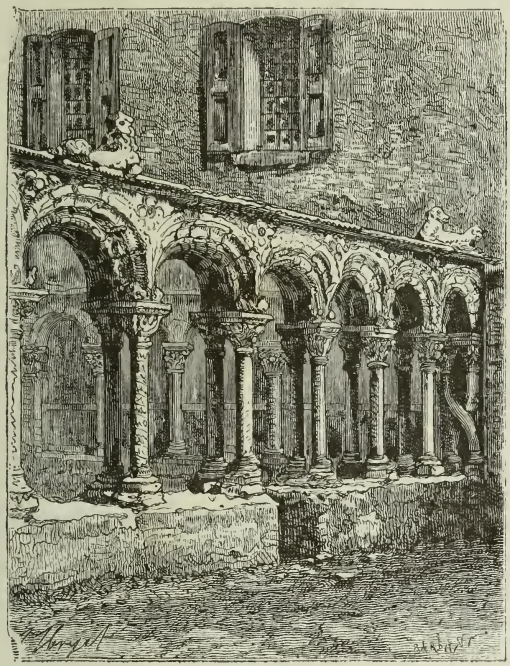

Cloître de Saint-Sauveur, à Aix.

⟶ Chapelle de Notre-Dame du Château. — Deux tours carrées et pans de mur, restes de l'ancien village.

Alleins, 1,086 h., c. d'Eyguières. ⟶ Ancienne chapelle de Saint-Pierre-ès-Liens, où l'on voit des bas-reliefs gallo-romains. — Porte de l'Horloge. — Silos gallo-romains, rue de la Baume.

Arles, 25,095 h., ch.-l. d'arrond., en partie sur une colline dominant le Rhône. ⟶ Dans les rues tortueuses de cette ville, on est arrêté à chaque pas par des constructions ou des ruines qui attestent sa splendeur passée. Telles sont : sur la place Royale, un *obélisque* (mon. hist., haut de 15m,28), reste d'un grand cirque, seul obélisque monolithe qui ait été fait hors

de l'Égypte ; dans le *forum* (aujourd'hui Place des Hommes), deux *colonnes* granitiques d'ordre corinthien, des *fragments de la façade des Thermes* et des substructions sous toutes les maisons voisines ; dans des constructions modernes, près du Rhône, des vestiges de l'ancien *palais de Constantin*, entre autres un hémicycle percé de fenêtres ; une ligne de *remparts romains*, à l'est de la ville (porte et tours en ruines) ; des restes d'*aqueducs*, dans le rocher voisin de l'amphithéâtre, à Barbegal et sur le chemin de Mouriès, etc.—L'*amphithéâtre* (mon. hist.) est un vrai colosse de pierre, de forme ovale. La longueur de son axe est de 140 mèt., la largeur de 105 ; chaque rang de portiques comprend 60 arcades cintrées d'inégales largeur. On évalue à 45 les rangs de gradins, et à 25,000 le nombre des spectateurs qu'il pouvait contenir. Plusieurs tours de défense, dont trois subsistent, ont été construites au xie et au xiie s. Il a été déblayé (1825) et réparé (1846-1847). — Le *théâtre antique* (mon. hist.), bâti près de l'amphithéâtre, sur le même plan et dans les mêmes proportions que celui d'Orange, est moins bien conservé. Il n'en reste qu'une porte latérale, cinq arcades, deux colonnes corinthiennes avec leurs chapiteaux, le *proscenium* (l'avant-scène), l'orchestre, pavé de marbre, et les premiers gradins circulaires. Largeur 102^m,25 ; celle de la scène est de 9 mèt. On estime à 16,000 le nombre des spectateurs qu'il pouvait recevoir. — Les *Aliscamps* ou Champs-Élysées d'Arles (mon. hist.), vaste nécropole, célèbre dans l'antiquité et au moyen âge, ne sont plus qu'une promenade plantée de peupliers, des deux côtés de laquelle, sur une certaine longueur, sont disposés de curieux tombeaux antiques, chrétiens et païens. C'est dans cette enceinte que se trouvent l'*église* en ruine *de Saint-Honorat*, les *chapelles de a Genouillade* et de *Saint-Accurse*. —L'église autrefois primatiale de *Saint-Trophime* (mon. hist.), restaurée de nos jours, a été fondée en 603, par saint Vigile, sur les ruines d'un prétoire romain ; le chœur date du xv s. Son grand portail (xiie s.), orné de statues, est couronné par un fronton surbaissé dont les deux côtés reposent sur une corniche que soutiennent des consoles sculptées. Une colonne de granit antique partage dans sa largeur la porte, que surmonte une grande et magnifique arcade cintrée. Sur cette façade est sculpté tout un drame religieux. A l'intérieur (xie s.), on remarque : une *Lapidation de saint Étienne*, tableau de Finsonius ; les fonts baptismaux ; deux tombeaux antiques extraits des Aliscamps ; la chaire, formée de plusieurs débris de marbres antiques; une grande fresque de Visconti de Milan, représentant *saint Trophime prêchant l'Évangile*; une *Assomption*, en marbre blanc, un *Christ au tombeau*, scène composée de dix personnages, et plusieurs tombeaux sculptés. — A côté de Saint-Trophime se trouve l'ancien *cloître*, en partie roman, en partie ogival, des chanoines (mon. hist.), avec ses galeries de diverses époques et d'une grande richesse de sculpture ; des colonnettes, des chapiteaux sont en marbre gris. — *Notre-Dame-la-Major* est une église romane, bâtie sur les ruines d'un temple de Cybèle, dont il ne reste que quelques parties des gros murs.—L'*abbaye de Saint-Césaire*, aujourd'hui maison particulière, n'a conservé que deux chapelles, l'une du xie s., l'autre plus ancienne. — La *chapelle de Nôtre-Dame de l'Assomption* (aujourd'hui maison particulière) renferme une très-belle voûte ogivale sculptée. — L'*hôtel de ville*, construit en 1676, d'après un plan de Mansart, est un assez bel édifice. Dans le corps du bâtiment est engagée la *tour de l'Horloge* (1575), que couronne une petite coupole, servant de piédestal à une statue de Mars, en bronze, connue sous le nom de l'*Homme de bronze*. — Dans l'ancienne église ogivale de Sainte-Anne, très-riche musée lapidaire. — *Musée* de tableaux ; *muséum* d'histoire naturelle ; *bibliothèque* de 15,000 volumes dans l'hôtel de ville même. — *Maisons* de la Renaissance. — *Pont* fixe tubulaire, sur le Rhône. — A 3 kilomètres nord-est d'Ar-

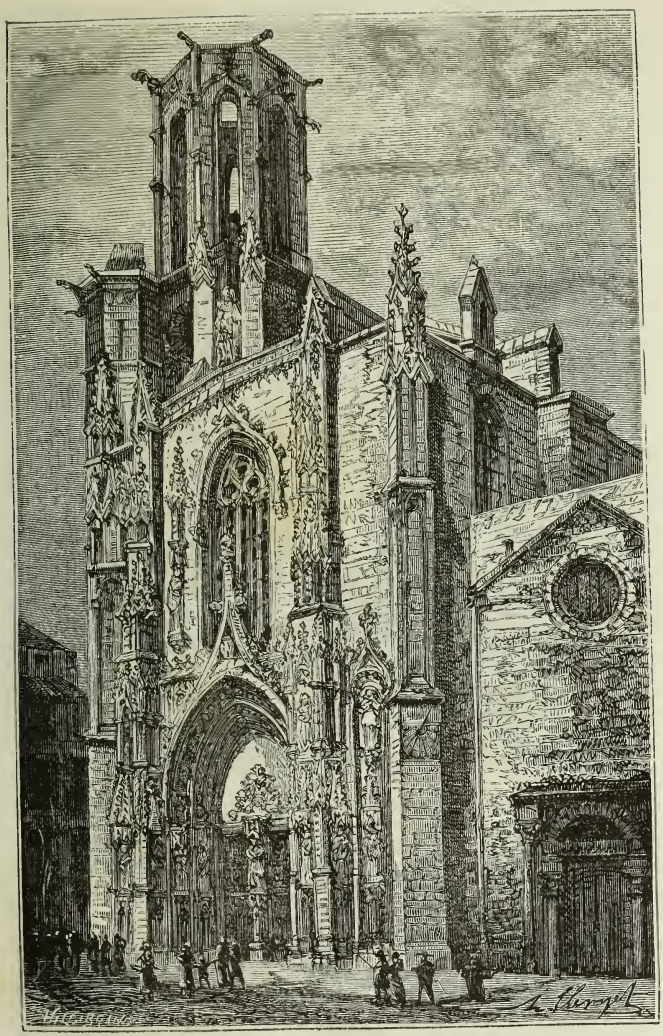

Église Saint-Sauveur, à Aix.

les, célèbre *abbaye de Montmajour*, fondée au VIe s., reconstruite dans les XIe, XIIe et XVIIe s. et réparée en dernier lieu. Elle présente encore un aspect imposant ; l'église et le cloître (nombreuses tombes armoriées) ont conservé leur caractère primitif malgré l'état d'abandon dans lequel ils sont restés longtemps et des réparations importantes ; vaste crypte du XIe s. — Montmajour a conservé sa belle tour de défense (1369), haute de 26 mèt., ornée de bossages et couronnée de mâchicoulis (mon. hist.). — A 50 mèt. de l'abbaye, petite *chapelle de Sainte-Croix* (mon. hist.), charmant édifice de 1019. Non loin de là, dans le flanc méridional de la colline, *église* souterraine de *Saint-Pierre* (confessionnal de saint Trophime, creusé dans le roc). — Près de Montmajour s'élève la *montagne de Cordes;* à la base, restes d'anciens remparts ; au sommet, *grotte des Fées*, d'origine celtique. — Le chemin de fer

Place Royale, église Saint-Trophime, Obélisque et hôtel de ville d'Arles.

franchit les marais d'Arles sur un grand *viaduc*, long de 769 mèt., bâti sur pilotis et formé de 31 arches de 21 mèt. d'ouverture et de 8 mèt. d'élévation.

Aubagne, 8,027 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Marseille. ⟶ Fontaine élevée à la mémoire de l'abbé Barthélemy. — Grotte de Garlaban, vallon de la Masque, quartier de Baudinard, admirablement cultivé.

Aureille, 601 h., c. d'Eyguières. ⟶ Ruines d'un château.

Auriol, 4,692 h., c. de Roquevaire. ⟶ Restes d'antiquités romaines. — Tour de l'Horloge (XVIe s.). — Fabriques importantes.

Aurons, 1,213 h., c. de Salon. ⟶ Ancien château bâti sur des fondations romaines. — Aux environs, sur le mont Caronte, ruines de *Saint-Pierre-de-Canon*, ancienne maison de force tenue par les Observantins.

Barben (La), 310 h., c. de Salon. ⟶ Beau château des XVe et XVIe s.

Barbentane, 2,947 h., c. de Châteaurenard. ⟶ Au sommet de la colline, ruines du château et belle tour du XIVe siècle. — Puits de 36 mèt. de profondeur, taillé dans le roc. — Fontaine du XIVe s. — Chapelle de Saint-Étienne de Mas-Liven et de Saint-André-de-Bagalance. — Porte de ville.

Baux (Les), 360 h., c. de Saint-Rémy. ⟶ Les remparts de ce village, ville jadis florissante, les maisons, dont la plupart ont des façades élégantes des XVe et XVIe s., le château qui était, au Xe s., le plus considérable de la Provence, ont été en grande partie taillés dans une pierre calcaire de nature friable qui présente les ruines les plus étranges. — L'église, des XIIe et XVe s., possède un sarcophage antique et une cuve baptismale du XIe s. — Stèles des *Trémaié* et des *Gaié*, avec bas-reliefs et inscriptions très-frustes. — Au fond d'un vallon, *grotte des Fées*, longue de 200 mèt.

Cloître Saint-Trophime, à Arles.

Belcodène, 210 h., c. de Roquevaire.

Berre, 2,036 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Aux environs, ermitage de Notre-Dame de Caderot. — Ruines romaines à Moran.

Bouc-Albertas, 1,062 h., c. de Gardanne. ⟶ Château avec parc.

Boulbon, 1,121 h., c. de Tarascon. ⟶ Château. — Ancien prieuré connu sous le nom de chapelle Saint-Marcelin, où l'on voit un magnifique mausolée et le portrait de Jean XXII. — Galerie de tableaux du Pavillon.

Cabriès, 965 h., c. de Gardanne. ⟶ Ruines d'un château.

Cabannes, 1,509 h., c. d'Orgon.

Carri-le-Rouet 557 h., c. de Martigues, petit port.

Cassis, 1,809 h., c. de la Ciotat, port de mer. ⟶ Château du XIIIe s. — Anse de Pormiou ; puits creusé dans le roc ; source marine. — Mont Canaille ; grotte du Regage.

Charleval, 1,075 h., c. de Lambesc.

Ceyreste, 610 h., c. de la Ciotat. ⟶ Monument attribué aux Massaliètes, consistant en un massif formant un polygone irrégulier (va être entièrement démoli). — Fontaine, dite romaine, construite par les Marseillais au moyen âge (mon. hist.).

Châteauneuf-lès-Martigues, 1,205 h., c. de Martigues.

Châteauneuf-le-Rouge, 289 h., c. de Trets.

Châteaurenard, 5,545 h., ch.-l., de c. de l'arrond. d'Arles. ⟶ Deux tours élevées ayant fait partie du château. — Ruines des églises de Saint-Sulpice et de Saint-Honorat.

Ciotat (La), port de mer, 10,058 h., ch.-l. de c. de l'arrond. de Marseille. ⟶ Église du XVIIe s. — Aux environs, rocher appelé *Bec de l'Aigle*.

Cornillon, 495 h., c. de Salon. ⟶ Vallon des Prés, défilé de 500 mèt. de large entre des rochers à pic, au fond duquel coule la Touloubre.

Cuges, 1,434 h., c. d'Aubagne. ⟶ Bois célèbre en Provence.

Destrousse (La), 595 h., c. de Roquevaire.

Éguilles, 1,343 h., c. d'Aix. ⟶ Ruines d'un temple et d'un aqueduc romains à la *Bastide-Forte*.

Eygalières, 1,555 h., c. d'Orgon. ⟶ Ruines du château, où se trouvent un puits attribué aux Romains et divers fragments de sculpture. — Ruines d'un camp retranché nommé *château vieux*. — Ruines du château d'Ancise (XIIe s.).

Eyguières, 2,771 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Arles. ⟶ Aux environs, ruines du château féodal de Roquemartine. — Chapelle de Saint-Vérédème.

Eyragues, 2,561 h., c. de Châteaurenard. ⟶ Église fortifiée, attribuée aux Frères pontifes.

Fontvieille, 2,565 h., c. (Est) d'Arles. ⟶ Aux environs, ruines du château de Montpahon. — Aux forges, bas-relief (mon. hist.) taillé dans le roc et représentant un autel votif, près duquel se tient un taureau destiné au sacrifice. — Ancienne chapelle de Saint-Victor, qui appartenait à l'abbaye de Montmajour.

Fos, 1,040 h., c. d'Istres. ⟶ Château fort du XIVe s., élevé sur des fortifications romaines. — Église du XIIIe s. (mon. hist.). — Chapelle du XIVe s.

Fuveau, 3,069 h., c. de Trets.

Gardanne, 3,062 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix.

Gémenos, 1,554 h., c. d'Aubagne, à l'entrée du vallon de Saint-Pons. ⟶ Château du XVIIe s. — Ruines de l'ancien village. — Chapelle de Saint-Martin (XIIe s.). — Abbaye de Saint-Pons (mon. hist.), XIIe s.

Gignac, 887 h., c. de Martigues. ⟶ Ruines d'un château du IXe s. — Église Saint-Michel, du XIe s.

Grans, 1,957 h., c. de Salon.

Graveson, 1,600 h., c. de Châteaurenard. ⟶ Église remarquable du XIIe s. — Clocher à flèche pyramidale de 18 mèt. — Chapelle du Saint-Sépulcre (XVe s.).

Gréasque, 854 h., c. de Roquevaire.

Istres, 3,849 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Grotte de l'abbé de Régis et vallon où se voit un rocher taillé en forme de vaisseau à la mémoire du bailli de Suffren.

Jouques, 1,502 h., c. de Peyrolles. ⟶ Ruines d'un château du XIIIe s. — Chapelle et ermitage de Sainte-Bâche. — Bassin de *Couroublaou*, près du *Riaou*. — Chapelle de Sainte-Confosse, au sommet du Grand-Sambuc. — Sources des *Boullidous*, à Traconade.

Lafare, 1,176 h., c. de Berre.

Lamanon, 458 h., c. d'Eyguières. ⟶ Vieux château (mon. hist.). — Sites de Calès ; grottes étagées et percées d'un grand nombre d'ouvertures. — Parc du château de Panisse. — Chapelles de Saint-Denis et de Saint-Jean.

Lambesc, 2,829 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Restes de constructions romaines à la Balme. — Tour de l'Horloge.

Lançon, 1,663 h., c. de Salon. ⟶ Le *Rocher Rouge*, au bas de la colline de Constantine.

Maillanne, 1,390 h., c. de Saint-Remy. ⟶ Église paroissiale ; belle flèche ; autel en marbre magnifique et rétable représentant les disciples d'Emmaüs. — Dans les archives, acte de l'année 1400, sur un rouleau de parchemin long de 3 mèt., sur 60 cent. de largeur.

Mallemort, 2,130 h., c. d'Eyguières. ⟶ Vieux château. — Notre-Dame du Plan. — La Synagogue (XVIe s.). — Pont suspendu sur la Durance (300 mèt. de long.).

Marignane, 2,048 h., c. de Martigues. ⟶ Église paroissiale, partie du XIIIe, partie du XVIe s. ; rétable curieux. — Château seigneurial des comtes de Mirabeau, du XVIIe s.

Marseille, 318,868 h., ch.-l. du département, sur la Méditerranée, l'antique *Massalie* puis *Massilie;* la troisième ville de France par sa population, la première par son importance maritime. ⟶ Les établissements maritimes de Marseille comprennent : le *Port Vieux*, et les *bassins de la Joliette, des Docks, d'Arenc*, le *bassin National*, les *bassins de radoub* et ceux *de la Gare maritime*. On peut aussi comprendre dans le port de Marseille les deux bassins du *Frioul :* celui de *Pomègue* et celui de *Ratonneau*. C'est dans ce dernier que se trouvent la *Quarantaine* et le *Lazaret*. D'immenses travaux, nécessités par le développement du commerce marseillais, projetés ou en cours d'exécution, feront de Marseille le plus vaste port du monde — Les *docks*, construits par la Société des ports de Marseille, se divisent en deux parties : le *dock de la Douane*, inauguré le 1er janvier 1864 et comprenant, outre les hangars de quai, quatorze magasins pouvant contenir ensemble 75,000 tonnes de marchandises ; le *dock du Commerce*, qui se compose de dix magasins, d'une égale contenance de 75,000 tonnes. 2,700 mètres de quais, sur les bassins du Lazaret et d'Arenc, desservent ces docks. A côté, près de la gare maritime du chemin de fer, s'élèvent le bâtiment d'administration, construit dans le style Louis XIII, et un *entrepôt commercial* pouvant recevoir 80,000 tonnes de marchandises. — Marseille a, jusqu'à un certain point, la forme d'un fer à cheval dont le creux est dessiné par le port, l'un des côtés par la vieille ville, et le côté rentrant ainsi que la section de cercle supérieure par la ville neuve. Bâtie en amphithéâtre sur un terrain pierreux, elle se divise en trois parties principales. A l'origine, la vieille cité, la cité des Phéniciens et puis des Phocéens, s'élevait sur la rive ouest du port, sur la colline. C'est aujourd'hui le séjour de l'industrie, de la population maritime et de la classe peu aisée, le quartier des purs Marseillais. Au moyen-âge s'établit une seconde ville, la ville épiscopale et en dernier lieu la ville abbatiale. Des habitations, d'abord éparses, réunirent ces trois centres. Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que prit naissance la ville neuve, adossée à la colline qui porte le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, et reliée aux deux autres aujourd'hui par une immense artère qui traverse Marseille de l'est à l'ouest, en ligne droite, prenant successivement les noms de *rue d'Aix*, de *cours Belsunce*, de *cours Saint-Louis*, de *rue de Rome* et de *Prado*.

Pendant que se construisaient les nouveaux bassins de la Joliette, la colline, sur laquelle était établi l'ancien Lazaret, a été nivelée (20 mèt. de haut., 25 hect.); sur son emplacement ainsi que sur les terrains enlevés à la mer, une nouvelle ville a été créée au nord de l'ancienne cité. Une grande et belle voie, appelée *rue de la République*, a été ouverte à travers la vieille ville, pour relier le Port-Vieux aux nouveaux bassins. Dans la partie centrale de la ville courent les belles *rues Beauvau*, *Paradis* et *Saint-Ferréol*. Puis viennent, selon leur ordre d'importance, les *rues Montgrand*, *Grignan* et *de la Darse*, parallèles à la Cannebière, et les *rues Nicolas*, *Sylvabelle* et *Saint-Jacques*, bordées de maisons semblables à des palais. Le magnifique canal qui porte à la ville, au port, à la banlieue, 7 mètres cubes d'eau de la Durance par seconde, a permis d'établir 400 fontaines et 1,800 bouches d'arrosage. La

Cannebière, qui commençait autrefois au Cours pour aboutir au port, a reçu une importante amélioration par l'élargissement de la *rue Noailles*, ouverte dans son prolongement jusqu'aux Allées de Meilhan. Des constructions de luxe et des hôtels splendides ont été élevés des deux côtés de cette nouvelle rue, qui a près d'un kilomètre de longueur.

Marseille possède un grand nombre de places : la *place de la Bourse* (colonne astronomique) ; — la *place Saint-Ferréol ;* — la *place de l'Hôtel-de-Ville* (fontaine surmontée du buste du comte de Villeneuve, ancien préfet du département) ; — la *place Montyon ;* — la *place des Moulins ;* — la *place de la Rotonde ;* — la *place Neuve :* — la *place Janguin* ou *place aux Œufs ;* — la *place des Capucines* (fontaine surmontée d'un obélisque) ; — la *place Castellane* (grand bassin circulaire entourant un obélisque) ; — la *place Saint-Michel*, sur laquelle se tient la foire de Saint-Lazare (15 jours à dater du 31 août), et qui communique avec la partie basse de la ville, par le prolongement de la rue Estelle, formé de rampes ou escaliers découpés en ovale avec massifs de verdure au centre et sur les côtés ; — la *place Thiars ;* etc.

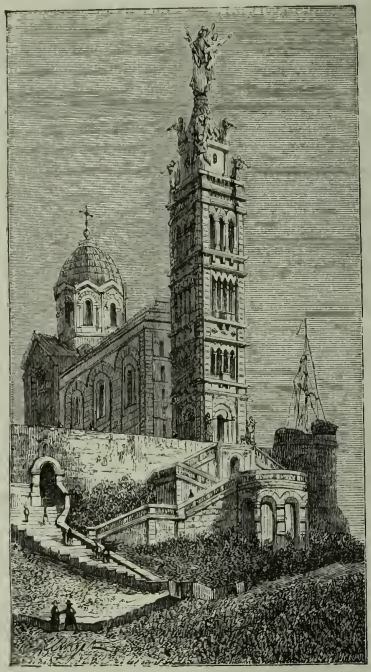

Notre-Dame de la Garde, à Marseille.

La nouvelle *cathédrale*, dessinée par Vaudoyer, et exécutée par MM. Espérandieu et Révoil, s'élève près de l'emplacement d'un temple de Baal, en vue de la pleine mer. C'est une basilique du style byzantin, en forme de croix latine, presque entièrement bâtie en pierre verte de Florence et en pierre blanche de Fontvieille, et surmontée de cinq dômes. — Le *palais épiscopal*, sur le port de la Joliette, est l'un des plus beaux de France. — La célèbre chapelle de *Notre-Dame de la Garde*, sur la colline du même nom, est un édifice romano-byzantin, construit sur les plans de M. Espérandieu. Un perron précède le portail, que surmonte un clocher haut de 45 mèt., terminé par une statue colossale de la Vierge en bronze doré. L'intérieur de l'édifice (une nef flanquée de trois chapelles, deux nefs latérales, transsept et abside, coupole à huit pans) est décoré de peintures murales de M. Müller. Tous les revêtements intérieurs de la chapelle sont en marbre blanc de Carrare, à l'exception des soubassements, en marbre rouge d'Afrique ; les colonnes du transsept sont en marbre vert des Alpes. Au-dessous de l'édifice s'étend une chapelle pavée en mosaïque et décorée d'un autel

Cathédrale de Marseille.

en pierre de Florence. — *Le Calvaire* (1820) consiste en un vaste perron revêtu de rocailles à l'intérieur, percé d'une chapelle souterraine et surmonté d'une terrasse sur laquelle s'élève la croix de mission. — L'*église* romano-ogivale *de Saint-Victor*, seul reste de l'abbaye du même nom, est flanquée de remparts et d'une tour carrée (1350). En 1869, des mosaïques fort belles et des peintures murales du XIIe s. y ont été découvertes. On remarque une *Vierge en prière*, de Serres, et un *Saint Joseph*, de Papéty. Dans les *catacombes* est conservée une *Vierge noire* du XIVe s. — *Notre-Dame du Mont-Carmel* (dans la vieille ville, près du boulevard des Dames), dont la reconstruction fut commencée en 1603, se fait remarquer par l'élévation de sa voûte et les sculptures qui ornent le chœur, la chaire et la tribune de l'orgue. — *Saint-Laurent* (1219), souvent remaniée, renferme un baldaquin en fer ciselé, au-dessus du maître-autel, et des fonds baptismaux avec bas-relief du XIIIe s. — *Notre-Dame du Mont* (place du même nom), reconstruite en 1825-24, possède un *Christ*, de Papéty, et plusieurs autres toiles, dont l'une (*Saint Loup allant au devant d'Attila*) est d'un mérite réel. — *Saint-Cannat*, consacrée en 1619, renferme un beau maître-autel, attribué à Fortis, des tableaux de Serres et de P. Parrocel, etc. — *Sainte-Marie-Madeleine* (*les Chartreux*), près du jardin zoologique, bâtie en 1633, se distingue par son élégance et surtout par deux gracieux campaniles (*Exaltation de sainte Madeleine*, par Serres). — L'*église Saint-Vincent-de-Paul* (entre le cours Devilliers et la rue Barbaroux) s'achève sur les plans de M. Pougnet, dans le style ogival du XIIIe s. — L'*église* moderne *de la Sainte-Trinité* (rue de la Palud) est l'une des plus riches de Marseille. — L'*église Saint-Théodore* (rue des Dominicaines), du XVIIe s., renferme un *Saint Jérôme* de Zurbaran. — L'*église Saint-Michel* (quartier de la Plaine) est une construction récente dans le style ogival du XIIIe s. (belle chaire en bois sculpté). — L'*église Saint-Joseph* (rue Paradis, 146), élevée de 1853 à 1864, est décorée d'un portique corinthien. — Il ne reste plus de l'ancienne *église des Acconles* (près de l'ancien palais de Justice, aujourd'hui l'école de médecine) qu'un clocher dont la flèche domine tout Marseille. — Le *temple israélite* est une charmante construction des styles arabe et byzantin. — Le *temple protestant* (rue Grignan) est un joli petit édifice moderne.

L'*hôtel de ville*, dont la façade, ornée de bas-reliefs et de sculptures, s'élève sur le quai du Port, offre, au-dessus de la grande porte, un écusson aux armes de France, sculpté par Puget, mais remanié depuis (bel escalier en marbre ; belle vue du grand balcon).—L'*hôtel de la préfecture* (façade principale sur la place Saint-Ferréol), construit de 1861 à 1867 dans le style de la Renaissance, par M. Martin, forme un parallélogramme de 90 mèt. de larg. sur 80 mèt. de prof. Les façades sont ornées de statues et de bas-reliefs dus au ciseau des plus célèbres statuaires. L'escalier d'honneur est d'une rare magnificence — Le *palais de Justice* (ancienne place Montyon) a été commencé en 1858, par M. Martin, et inauguré au mois d'octobre 1862. Un large perron de 25 marches précède le portique formé de six colonnes ioniques (sculptures allégoriques représentant, dans le fronton, la *Justice*, entre la *Force* et la *Prudence*, et, sous le péristyle, la *Justice répressive* et la *Justice protectrice*, par M. Guillaume). La salle des Pas-Perdus est ornée de 16 colonnes de marbre rouge du Languedoc, supportant une galerie à la hauteur du premier étage (dans la voussure, sculptures de M. Gilbert représentant les grands législateurs, les personnages qui les ont secondés, et les vertus nécessaires aux magistrats). Le vestibule renferme plusieurs bustes de jurisconsultes. Les salles d'audience sont ornées de bas-reliefs de MM. Truphème, Ferrat et Chabaud. M. Travaux a sculpté dans les frontons des façades latérales les *Tables de la loi*, la *Fermeté* et la *Modération*. — La *Bourse*

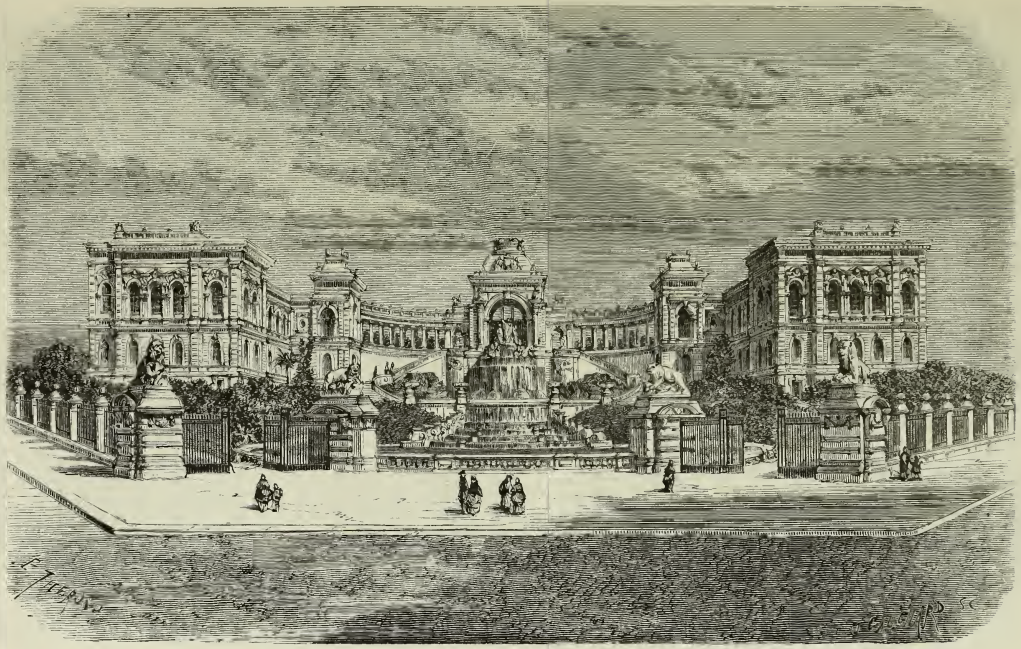

Palais de Longchamp, à Marseille.

(en face de la place de la Bourse), construite de 1854 à 1860, au prix de 9 millions, couvre une surface de 3,196 mètres. — La façade principale offre un avant-corps percé de cinq grandes arcades (dans le vestibule, statues en marbre de la *France* et de *Marseille;* grand bas-relief de M. Toussaint). Sur les faces en arrière de cet avant-corps se voient deux bas-reliefs (le *Génie de la navigation,* le *Génie du commerce et de l'industrie*), par M. Guillaume, et, au-dessus, les statues de *Pythéas* et d'*Euthymènes*, par M. Ottin. Au centre de l'avant-corps, une colonnade corinthienne supporte un attique surmonté des armes de Marseille, soutenues par l'*Océan* et la *Méditerranée*, œuvre de M. Toussaint. A l'intérieur, la salle principale, qui a 1,120 mèt. de superficie (100 mèt. de plus que celle de Paris), est bordée d'un double rang de galeries superposées (dans la voussure, bas-reliefs allégoriques de M. Gilbert).

Le *palais des Arts de Longchamp* s'élève sur la colline du même nom, au milieu d'une promenade publique à laquelle a été annexé, en 1869, le Jardin zoologique. Ce magnifique édifice, construit de 1862 à 1870, par M. Espérandieu, dans le style de la Renaissance, est une des œuvres les mieux réussies de l'architecture moderne. Il se compose de deux corps de bâtiments à deux étages renfermant le musée de peinture et le muséum d'histoire naturelle, et reliés entre eux par une colonnade à jour, au milieu de laquelle se détache un château d'eau (groupe représentant *la Durance* entre *la Vigne* et *le Blé*, par M. Cavelier; cascade haute de 20 mèt.). Le tigre, la panthère et les deux lions qui décorent l'entrée du jardin sont de M. Barye. M. Lequesne a sculpté les deux *tritons* placés à droite et à gauche du château d'eau, les *armes de la ville* qui le dominent et les *génies* des colonnes triomphales. Des médaillons en bronze enchâssés dans le mur représentant Puget, Poussin, Aristote et Cuvier, et deux bustes, les créateurs du canal de Marseille, MM. Consolat, maire, et de Montricher, ingénieur. — L'*Arc de triomphe* (à la porte d'Aix), commencé en 1825 et achevé après 1850, est décoré de statues et de bas-reliefs, par David (d'Angers) et Ramey (les luttes de la France sous la République et ses victoires sous l'Empire). — La *consigne*, à l'extrémité du Port-Vieux (xviiie s.), possède: une statue de *saint Roch*, par Chardigny (sur la façade); un excellent bas-relief de Puget, la *Peste de Milan;* et, entre autres tableaux, un *Saint Roch priant pour les victimes de la peste*, l'une des premières œuvres de David; *Mgr de Belsunce distribuant des secours aux pestiférés*, par Gérard; le *Dévouement du chevalier Roze*, par Paulin Guérin; *le choléra à bord de la Melpomène*, par H. Vernet; *la frégate la Justice ayant la peste à bord*, par Tanneur, etc.

Nous signalerons encore : la *manufacture des tabacs*, ouverte en 1867 et qui occupe une superficie de 2,600 mèt. carrés. Elle a coûté 2,800,000 francs; — le *Mont-de-Piété* (rue Petit-Saint-Jean), construit de 1853 à 1855, et fort bien aménagé pour sa destination; — le *château du Pharo; l'école de Médecine* (1745); — les *casernes*, dont la plus belle est la *caserne Saint-Charles*, etc. — Le *musée*, installé dans une aile (escalier remarquable par son ornementation) du palais de Longchamp, possède plus de 200 toiles. L'école italienne y a pour représentants: le Bassano, le Caravage, les Carrache, le Dominiquin, L. Giordano, le Guerchin, le Guide, J. Romain, le Pérugin, Salvator Rosa, Cimabuë, Benvenuto Tisio, Andréa del Sarto; les écoles flamandes et hollandaises: G. de Crayer, Van Dyck, J. Holbein, J. Ruysdaël, Skoot, Schalken, J. Jordaëns, Rubens; l'école française : Ant. Coypel, Eustache Lesueur, Ph. de Champaigne, P. Mignard, De Troy le père, Drouait, Nattier, Parrocel, Puget, Restout, Vien, L. Lagrenée, etc.; l'école moderne : Courbet, Henri Regnault, de Curzon, Hanoteau, Dauzats, Isabey, Ary Scheffer, Hippolyte Bellangé, Ziem, etc. Le musée possède de plus une collection des œuvres de peintres provençaux anciens et modernes. — Le

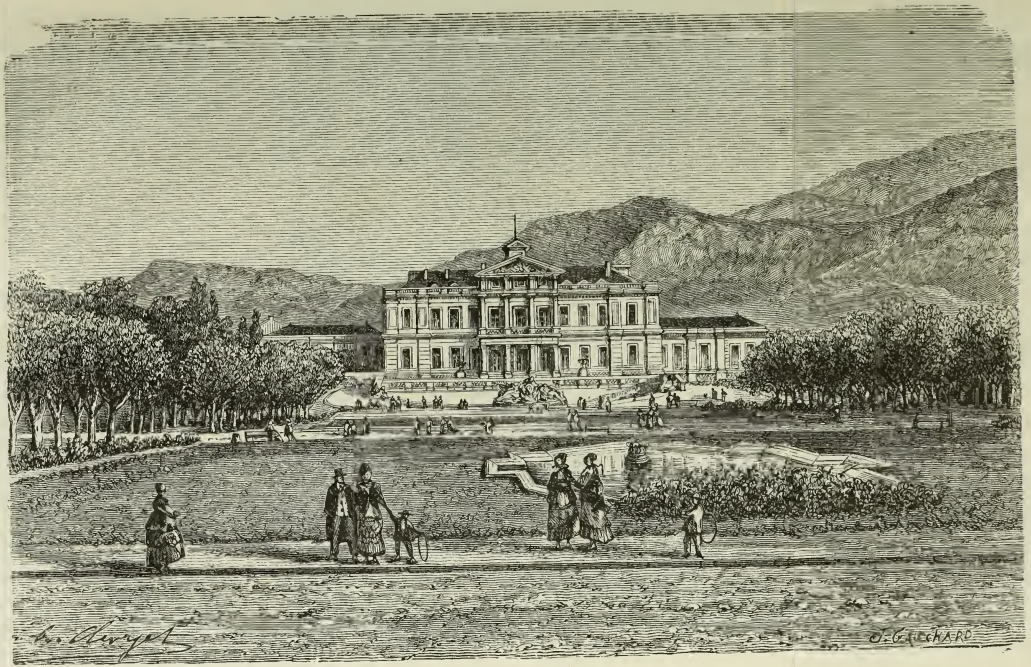

Château-Borély, à Marseille.

musée de sculpture renferme quelques plâtres moulés, des bas-reliefs, des bustes, etc. — Le *musée d'archéologie*, au Château-Borély, renferme des fragments apportés de l'étranger par de riches négociants, mais surtout des statues phéniciennes, des tombeaux romains ou chrétiens et une grande quantité d'objets trouvés à Marseille et dans les environs. — La *bibliothèque*, formée en 1793, possède 80,000 volumes et 1,500 manuscrits, parmi lesquels on remarque le *Speculum humanæ salvationis*, manuscrit gothique avec enluminures du xve s. — Le *muséum d'histoire naturelle*, qui occupe l'aile sud du palais de Longchamp, comprend des collections d'entomologie, de crustacés, de mollusques, etc. — A la bibliothèque est annexé un *cabinet de médailles*, qui est une des collections les plus complètes qui existent (médailles marseillaises, en argent et en bronze, monnaies des comtes de Provence depuis Boson, médailles grecques et romaines, etc.). — Les *archives départementales* sont un des dépôts les plus riches de la France.

Les principales promenades de Marseille sont : les *allées de Meilhan* (jolie fontaine) ; — le *Château-Borély*, magnifique promenade vraiment digne d'une grande cité. Un champ de courses a été établi sur les pelouses le long de la mer; — les *allées Capucines;* — le *cours Belsunce* (fontaine et statue de Mgr de Belsunce, par Ramus) ; — le *cours Saint-Louis* (fontaine); — le *boulevard du Nord* (colonne surmontée d'une statue de la Vierge); — la plaine ou *place Saint-Michel* (*V.* ci-dessus); — le *cours Pierre-Puget*, aboutissant à la *promenade de la Colline*, sur une petite colline (cascade; colonne surmontée du buste de Puget ; belle vue), et d'où l'on peut gagner Notre-Dame de la Garde (*V.* ci-dessus);— le *Prado*, magnifique avenue ouverte entre la place de Rome et la mer (4 kilomètres de longueur ; belles villas; *Château des Fleurs*, occupé par la *Société du tir marseillais*) : — la *Corniche*, magnifique route de voitures qui côtoie la mer (beaux points de vue) sur une longueur de 7 kilomètres, depuis le château du Pharo au nord jusqu'à la plage du Prado au sud, et sur une largeur variant de 12 à 25 mètres, suivant les difficultés du terrain (restaurant Roubion, entre la charmante villa Talabot, bâtie dans le style Louis XIII, et le village d'Endoume).

Le *Jardin zoologique* (sur la déclivité orientale du plateau de Longchamp), fondé en 1854, a 6 hectares de superficie. Il est divisé en deux parties réunies par un pont. Du plateau le plus élevé, on découvre un point de vue magnifique.

Nous devons signaler, dans les environs de Marseille, en dehors même de son territoire : de nombreuses bastides (maisons de campagne ou cabanons) et des postes à feu recouverts de feuillage pour la chasse aux oiseaux ; — la *tour Sainte*, tour octogonale, haute de 35 mèt., surmontée d'une statue colossale de la Vierge ; à côté est une *chapelle* romane moderne ; — le *château Saint-Joseph*, occupé par le pensionnat des Dames du Sacré-Cœur ; — la *vallée des Aygalades* (beau site), le pavillon de chasse du roi René ; le *château* qui fut la demeure de Barras, et l'*ermitage*, double grotte dans un rocher de tuf ; — le *château des Tours* (belle vue), dont les constructions primitives en ruine ont été remplacées par des constructions d'un style différent ; — le *vallon de Séon-Saint-André, Séon-Saint-Henri et l'Estaque;* — le village de *Saint-Julien*, (162 mèt.; vue magnifique) ; — les *Camoins;* — le *château du roi d'Espagne* (5 kil.), ainsi nommé parce que Charles IV y demeura quelque temps en 1811 ; — dans un bois de pins qui l'avoisine, la *fontaine d'Ivoire*, où l'on voit un lierre magnifique ; — la grotte de *Saint-Michel-d'Eau-Douce*, située sur le versant opposé de Marsilleveïre, à une très-grande hauteur, du côté de la mer, sommet auquel fait suite une montagne grise et appelée *tête de Puget*, qui représente un gigantesque profil humain. Au-dessus de *Montredon* se trouve la *Baume de Roland*, grotte curieuse. — Les *îles de Pomègue, de Ratonneau* et l'*île d'If*,

dont le château, bâti par François Ier, a servi de prison d'État; on y voit encore la cellule où Mirabeau fut enfermé.

Martigues, 6,963 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ La ville, bâtie sur de petits îlots reliés par des ponts en pierre ou en fer, a été appelée la Venise provençale; elle se divise en trois quartiers : Jonquières, l'Isle et Ferrières. — Église de l'Isle; belle façade. — Belle promenade à Jonquières.

Mas-Blanc (Le), 125 h., c. de Tarascon. ⟶ Château de Paille.

Maussanne, 1,567 h., c. de Saint-Remy. ⟶ Restes de voies romaines, d'aqueducs, de villas et de tombeaux.— Château de Monblanc.

Meyrargues, 1,117 h., c. de Peyrolles. ⟶ Beau château flanqué de tours, du IXe ou du Xe s., sur une colline boisée. — Vestiges d'un aqueduc romain en briques, dans un vallon rocheux.

Meyreuil, 768 h., c. d'Aix. ⟶ Aqueduc romain. — Château de Valbrillant. — Débris d'un autre château

Port de Martigues.

— Ruines d'une ancienne église. — Manoir de Rochefontaine ou de la Saurine; pavillon élevé sur les plans de Puget.

Mézoargues, 219 h., c. de Tarascon. ⟶ Châteaux de plusieurs époques.

Mimet, 620 h., c. de Gardanne. ⟶ Ermitage de Notre-Dame des Anges, grotte avec église souterraine longue de plus de 60 mètres. — Belle vue.

Miramas, 1,040 h., c. de Salon, sur un rocher percé de grottes et de cavernes et dominé par les ruines importantes d'un vieux château fort. ⟶ Anciens canaux de desséchement taillés à pic sans revêtement en maçonnerie.

Molléges, 761 h., c. d'Orgon. ⟶ Église, ancienne dépendance d'une abbaye de cisterciennes (mon. hist.); clocher curieux. — Ruines d'une forteresse. — Chapelle des Pénitents.

Mouriès, 2,060 h., c. de Saint-Rémy. ⟶ Enceinte celtique derrière les caisses Saint-Jean. — Ruines romaines à Servanne et à Malatertis. — Église Saint-Jacques. — Temple protestant.

Noves, 2,018 h., c. de Châteaurenard. ⟶ Paroisse Saint-Baudile, du XIVe s. — Remparts percés de portes crénelées. — Tour de l'Horloge. — Sur la colline du Puech, chapelle de Notre-Dame-de-Pitié ou des Sept-Douleurs, ancien couvent d'Observantins abandonné, au bord de la Durance (belle vue sur la Durance et les Alpines). — Sur une autre colline, ancien ermitage et chapelle de Notre-Dame des Fonts de Vaquières, près de laquelle une source passe pour guérir les fièvres intermittentes. On a élevé en face une chapelle renfermant une statuette de la Vierge prétendue miraculeuse.

Orgon, 2,789 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Arles. ⟶ Ruines d'un aqueduc romain. — Fortifications comprenant un espace de 57,700 mètres et renfermant l'ancien *castrum Druentiæ*, les débris d'un couvent d'Augustins, les ruines du château de Guise, et plus bas l'église paroissiale. — Maisons à façades sculptées. — Tunnel du canal de Boisgelin.— Pont-viaduc en fer du chemin de fer de Miramas à Cavaillon. — Site très-pittoresque.

Paradou, 720 h., c. de Saint-Rémy. ⟶ Débris de l'aqueduc romain de Barbegal. — Tours de l'ancien château de Castillon, sur la montagne nommée la Penne.

Peypin, 752 h., c. de Roquevaire, ⟶ Ruines d'un château du XIIe s.

Pélissanne, 1,724 h., c. de Salon. ⟶ Ruines d'un camp retranché sur la montagne de Caronte. — Ruines présumées de *Pisavis*, autour de la chapelle de Saint-Jean-de-Bernasse.

Penne (**La**), 770 h., c. d'Aubagne. ⟶ Tour pyramidale (mon. hist.) de construction marseillaise, du XIVe s., faussement attribué aux Romains. — Château de la Baynarde.

Pennes (**Les**), 2,015 h., c. de Gardanne. ⟶ Ruines d'un château. — Ancienne inscription.—Statue représentant la Vierge allaitant l'Enfant Jésus.

Peynier, 1,005 h., c. de Trets. ⟶ Ermitage de Saint-Pierre, chapelle du XIIe s.

Peyrolles, 1,194 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Château. — Chapelle du Saint-Sépulcre (XIVe s.), renfermant un tableau peint sur bois.

Port-de-Bouc, 929 h., port de mer, c. de Martigues. ⟶ Fort de Bouc, renfermant une tour marseillaise du XIIIe s.

Puyloubier, 828 h., c. de Trets. ⟶ Ruines d'un château féodal. — Église du XIIIe s. — Ermitage de Saint-Ser et chapelle du XIe s., bâtie dans une grotte. — Site pittoresque.

Puy - Sainte - Réparade (**Le**), 1,420 h., c. de Peyrolles. ⟶ Ruines romaines. — Ruines d'un château féodal. — Croix processionnelle en argent du XIIIe s., dans l'église paroissiale.

Rognac, 842 h., c. de Berre.

Rognes, 1,617 h., c. de Lambesc. ⟶ Château (mon. hist.) bâti par les Templiers, dans lequel subsistent presque en entier la chapelle, les citernes et les souterrains.—Aux environs, tour de Tournefort. — Volcan éteint de Beaulieu.

Rognonas, 1,582 h., c. de Châteaurenard. ⟶ Dans l'église, vasque en pierre froide du IVe s., transformée en fonts baptismaux; tombeaux et restes de constructions romaines. — Pont du chemin de fer; pont suspendu sur la Durance.

Roque-d'Antheron (**La**), 1,603 h., c. de Lambesc. ⟶ Château et parc magnifique. — Abbaye de Sylvacane qui est avec le portail de Saint-Trophime d'Arles et Montmajour, le spécimen le plus remarquable de l'architecture romane dans le département. L'église se compose de trois nefs et d'un transsept. Les chapelles du transsept et celles du chevet sont terminées par des murs droits. A l'intérieur, l'abside principale est décorée d'une sorte de niche ogivale du XVe s., très-élégante. L'abbaye sert aujourd'hui de ferme. Le cloître, situé au nord de l'église, la salle capitulaire très-belle sont d'un style sévère. La partie nord des bâtiments claustraux, renfermant le réfec-

toire et la cuisine, est entièrement ogivale. Dans les jardins, au pied d'un rocher, jaillit une belle source. Diverparties de l'abbaye viennent de subir d'importantes réparations.

Roquefort, 648 h., c. de la Ciotat. ⟶ Ruines du château. — Château de Julhans, flanqué de tours ; chapelle du XIIe s.

Roquevaire, 3,558 h., ch.-l. de c. ⟶ Beaux rochers. — Grande productions de fruits.

Rousset, 855 h., c. de Trets.

Rove (Le), 755 h., c. de Martigues.

Saint-Andiol, 1,170 h., c. d'Orgon. ⟶ Dans l'église paroissiale, ancien mausolée, boiserie et chaire en noyer d'un beau travail.— Château; beau parc.

Saint-Antonin, 107 h., c. de Trets. ⟶ Restes d'un aqueduc romain. — A 2 kilomètres, ruines d'un hospice de Templiers. — Canaux de desséchement taillés dans le roc. — Ruines de l'ancien château au pied de l'escarpement de Sainte-Victoire.

Saint-Cannat, 1,535 h., c. de Lambesc. ⟶ Ruines d'un château des évêques d'Aix.

Saint-Chamas, 2,814 h., c. d'Istres. ⟶ Saint-Chamas est divisé en deux parties par la colline qui longe l'étang de Berre. Du côté de l'étang, la colline est percée de grottes dont quelques-unes servent d'habitations. Au sommet s'élève la chapelle de Saint-Chamas (XIIe s.).—Aux environs, au milieu d'une plaine traversée par la Touloubre, est le *pont Flavien*, le pont antique le plus remarquable qui subsiste en France, moins peut-être par son arche unique, que par la belle conservation des deux arcs de triomphe d'ordre corinthien qui se dressent à ses extrémités. La longueur du pont est de 21^m,40, sa hauteur de 7 mèt., sa largeur de 6^m,20. — Viaduc du chemin de fer, composé de 9 arches.

Saintes-Maries-de-la-Mer (Les), 926 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Arles. ⟶ Église fortifiée (mon. hist. du XIIe s.), restaurée en 1864; belles sculptures ; tombeaux des saintes Marie, mère de saint Jacques le Mineur, et Marie Salomé ; reliques nombreuses; ex-voto innombrables des pèlerins; sous l'église, fontaine dont l'eau passe pour guérir de la rage.

Saint-Estève-Janson, 158 h., c. de Lambesc.

Saint-Marc, 159 h., c. d'Aix. ⟶ Ancien château et vigie.

Saint-Mître, 940 h., c. d'Istres. ⟶ Remparts du XVe s. — Tunnel de Citis.

Saint-Paul-lès-Durance, 419 h., c. de Peyrolles. ⟶ Château-fort de Cadarache ; grotte curieuse par ses belles congélations. — Ruines d'un hospice bâti par les Templiers.

Saint-Remy, 5,999 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Arles. ⟶ Beau clocher à flèche élancée, du XIVe s.—Maison de Michel Nostradamus. — Promenades et boulevards agréables. — Aux environs, nombreuses traces du séjour des Romains. — A deux kilomètres, ruines de la ville antique de *Glanum*, détruite vers 480, par les Visigoths. Les seuls monuments restés debout sont un arc de triomphe et un mausolée, situés à 12 mèt. l'un de l'autre. L'arc de triomphe (mon. hist.), privé de l'attique, est formé d'une arcade peu élevée (7^m,50 sous voûte), mais bien proportionnée, avec une archivolte des plus gracieuses et des colonnes cannelées qui ont perdu leurs chapiteaux. La longueur totale de l'arc est de 13^m,40 sur 5^m,60 de profondeur et 9^m,50 de haut.; bas-reliefs d'un beau dessin, mutilés. Le mausolée (mon. hist.) s'élève, en forme de pyramide, sur un socle carré, qui mesure 6^m,50 sur chaque face. Il se compose de deux étages ornés de pilastres, de frises, et de corniches, avec un couronnement de dix colonnes corinthiennes, dont l'entablement supporte une coupole. Au-dessus du piédestal règne une guirlande, soutenue par trois génies. Le premier étage est décoré de quatre bas-reliefs frustes, mais dont les figures sont, pour la plupart, très-élégantes. Le deuxième étage est percé d'arcades. La frise offre des groupes de divinités ou de monstres marins, dont les ailes de chauve-souris sont remarquables. Dans la coupole sont placées deux statues. Une inscription règne sur l'archi-

trave. Les savants sont de moins en moins d'accord au sujet de la date de sa construction et du personnage pour qui il a été élevé. Le mausolée est d'un caractère archaïque. On le regarde néanmoins comme moins ancien que l'autre édifice. Les bas-reliefs représentent divers sujets empruntés peut-être à l'Énéide. Les deux monuments, selon quelques écrivains, se rapportent à la guerre des Gaules.

Saint-Savournin, 1,553 h., c. de Roquevaire. ⟶ Extraction de lignites.

Saint-Victoret, 475 h., c. de Martigues.

Salon,7,021 h.,ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Restes de remparts (mon. hist.), tour crénelée, maisons anciennes. — Église Saint-Michel, du XIIIe s., bâtie par les Templiers. — Château construit par la reine Jeanne (XIVe s.). — Église Saint-Laurent (mon. hist.), ancienne collégiale du XIVe s.; bénitier orné de la figure de saint Laurent, donné, dit-on, par Charlemagne ; Vierge en albâtre ; groupe en pierre du XIVe s., représentant l'Ensevelissement du Christ ; tombeau de Nostradamus. — Hôtel de ville, en partie du XIVe s., renfermant une pierre milliaire (mon. hist.).—Fontaine monumentale élevée à la mémoire d'Adam de Crapponne. — Belles promenades.

Sénas, 1,914 h., c. d'Orgon. ⟶ Aux environs : ruines de la *Péagère* du Rocher, château du XIe s. — Chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, sur la colline de Cabre. — Église Saint-Amand.

Septèmes, 2,024 h., c. de Gardanne. Fabriques de produits chimiques. ⟶ Château de Fabregoules.

Simiane (1,071 h.), c. de Gardanne. ⟶ Sur un roc élevé, tour du XIIIe s., carrée à l'intérieur, pentagonale à l'extérieur, qui domine le village et d'où l'on jouit d'une vue magnifique.

Tarascon, 10,409 h., ch.-l. de c. sur le Rhône. ⟶ Le *château du roi René* (mon. hist.), élevé au XVe s. sur les ruines d'un château de 1291, est l'édifice féodal le plus remarquable du département. Bâti sur un roc à pic, il présente à l'extérieur une masse imposante percée de croisées. L'intérieur renferme de très-belles salles dont les plafonds en bois peint sont parfaitement conservés, et une petite pièce dont les murs sont couverts de dessins gravés dans la pierre et représentant des navires de toutes les formes, des XVe et XVIe s., et des châteaux. — L'église ogivale *Sainte-Marthe* (mon. hist.), a été élevée, dit-on, de 1187 à 1216 sur les ruines d'un temple romain et reconstruite vers la fin du XIVe s. Il ne reste de l'édifice primitif qu'un porche donnant entrée dans la crypte et le portail du midi (colonnes de marbre à chapiteaux historiés). Cette église (beau clocher avec flèche en pierre) possède 17 tableaux de Vien (vie de sainte Marthe) et d'autres peintures de Vanloo, Pierre Parrocel et Mignard. Au bas de la nef, un bas-relief gallo-romain représente la Multiplication des pains et Jésus au milieu des Apôtres ; dans la crypte, qui a perdu son caractère primitif, on remarque le tombeau de Cossa, gouverneur de Provence pour le roi René (c'est un monument de la Renaissance italienne du XVe s.), un autel antique et le tombeau de sainte Marthe, refaits dans les temps modernes. Dans l'église *Saint-Jacques*, tableau de Vanloo (sainte Marthe domptant la Tarasque, monstre légendaire dont la défaite est célébrée chaque année). — A 4 kil. de la ville, chapelle Saint-Gabriel (mon. hist.), datant de l'époque carlovingienne. — Les autres monuments ou curiosités de Tarascon : les *promenades du Cours* et *de la Chaussée;* la *rue des Arcades*, bordée de portiques; le viaduc qui traverse le Rhône et relie l'embranchement de Cette au chemin de fer de Lyon à Marseille; — un beau pont suspendu.

Tholonet (Le), 510 h., c. (Nord) d'Aix. ⟶ Château et parc dominés par de beaux rochers. — à 1 kil., arcades romaines. — Sites pittoresques.

Trets, 3,285 h., ch.-l. de c. de l'arrond. d'Aix. ⟶ Ancien château; grand escalier; belles salles. — Tour carrée de l'église paroissiale ; à l'intérieur, maître-autel et colonnes en marbre. — Remparts avec portes conservés en partie. — Aux environs : er-

mitage de Saint-Jean-Baptiste, attribué à saint Cassien. — Camps retranchés liguriens de l'Olympe (*Ooouripo*) et du *Pain de Munition*.

Vauvenargues, 386 h., c. d'Aix. ⟶ Château flanqué de grosses tours du XIVe s., renfermant le *réduit*, reste présumé d'un château romain ; vastes appartements, ornés de meubles, d'armures et de tableaux remarquables. —

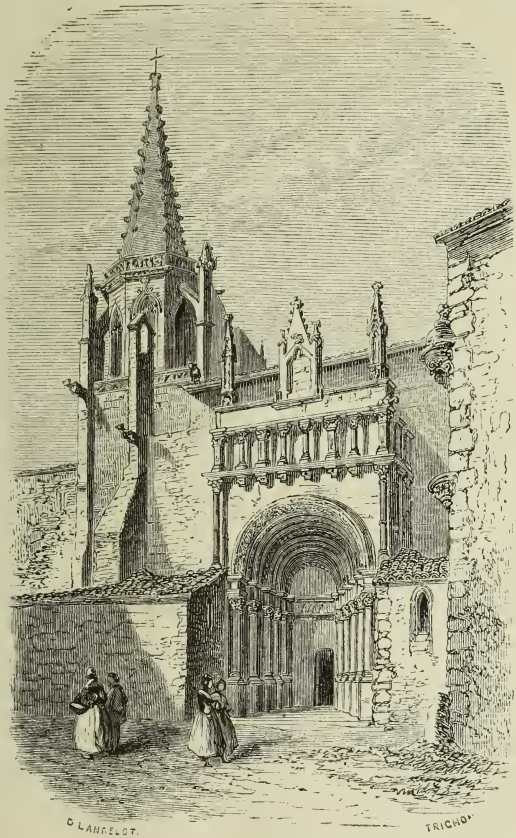

Portail de Sainte-Marthe, à Tarascon.

Aux environs, gouffre de *Garagai*, dans lequel on prétend que Marius fit précipiter cent prisonniers de guerre. Autre gouffre sur le penchant opposé de la montagne. — Temple romain situé près du *Délubré*, composé de deux salles superposées et voûtées.

Velaux, 1,014 h., c. de Berre. ⟶

Chapelle construite par les Templiers. — Aux environs, chapelle de Saint-Eutrope, sur un roc escarpé. — Ruines de villas romaines.

Venelles, 676 h., c. d'Aix. ⟶ Ruines de l'ancien château nommé Castelas.

Ventabren, 1,121 h., c. de Berre. ⟶ Ruines romaines dans le quartier de *Pont de Vicari*. — Ruines d'un château du moyen âge. — *Roquefavour*, site le plus pittoresque du département. — L'aqueduc de Roquefavour, destiné à amener les eaux de la Durance à Marseille, surpasse tout ce que les Romains ont laissé de plus merveilleux dans leurs travaux de voirie et laisse bien loin derrière lui le fameux pont du Gard. Ce dernier n'a que 269 mèt. de longueur et 49 mèt. environ de hauteur totale, tandis que la hauteur de l'aqueduc de Roquefavour est de 82m, 50, et sa longueur de 400 mèt. Ses trois étages d'arcades sont bien plus hardis et plus imposants : le premier étage a 12 arcades, le second 15, le troisième 53. Ce gigantesque monument, construit par l'ingénieur Montricher, relie deux montagnes entre lesquelles se creuse la partie la plus sauvage et la plus pittoresque de la vallée de l'Arc. — Ermitage de Saint-Honorat.

Vernègues, 452 h., c. d'Eyguières. ⟶ Église paroissiale et presbytère qui fut un prieuré. — Ruines d'un château de l'époque dite gallo-romaine, sur le plateau de *Puech de Valoni*, où l'on voit des tombeaux taillés dans le roc et une inscription romaine, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. — Le site de la *Maison Basse*, où l'on voit un remarquable édifice d'ordre corinthien, que l'on pense avoir été un temple grec, récemment réparé, est fort curieux à visiter. — Chapelle de Saint-Césaire, du xe s., attenant au temple.

Verquières, 212 h., c. d'Orgon. ⟶ Église Saint-Vérédème, en forme de forteresse avec clocher composé d'une tour ronde dans la partie inférieure et octogonale dans la partie supérieure. — Portrait original de saint Labre.

Vitrolles, 1,082 h., c. de Berre. ⟶ Escalier taillé dans le roc, conduisant aux ruines de l'ancien château et à l'ermitage. — Tour élevée servant de clocher. — Beau point de vue.

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

France par ADOLPHE JOANNE

BOUCHES DU RHÔNE

Les chiffres indiquent la hauteur en mètres au dessus du niveau de la mer

SIGNES CONVENTIONNELS
CHEF-LIEU DE DÉPT
CHEF-LIEU D'ARRONDT
Chef-lieu de Canton
Commune
Ville fortifiée
Route Nationale
Route Départementale
Chemin vicinal
Chemin de fer exploité
id projeté
Canal
Limite de Département
id d'Arrondissement
id. de Canton
Echelle métrique 1/500 000
AVIGNON
Remoulins
Aramon
Marguerittes
NÎMES
Beaucaire
Tarascon
Vauvert
St Gilles
ARLES
Châteaurenard
la Chaume
Orgon
l'Isle
Gordes
Cavaillon
Cadenet
Pertuis
Lambesc
Salon
Lançade
Istres
Martigues
Berre
Gardanne
Trets
Roquefavour
Aubagne
MARSEILLE
Cyrolles
Rians
Grand Sambuc
Pourrières
Etang de Valcarès
Petite Camargue
St Maries
BOUCHES DU RHÔNE
MER MÉDITERRANÉE
ÉTANG DE BERRE
CHAINE DE L'ESTAC
CHAINE DES ALPILLES
CHAINE DES PYRENÉES
CHAINE DE L'ARBOIS
CHAINE DE L'ETOILE
CHAINE DE SAINTE VICTOIRE
CHAINE DE L'OLYMPE
CHAINE DE LA SAINTE BAUME
CHAINE DE LA VERDOLE
CHAINE DES CÔTES
CHAINE DE LA VARESSE
CHAINE DE LA BARBEN
CHAINE DE LA TRAVERSE
CHAINE DE LA MARTRE
CHAINE DE LA CÉNOLE
CHAINE DE LA LARE
CHAINE DE LA CIOTAT
ILE DE LA CAMARGUE
ILE DU PLAN DU BOURG
PLAN DU BOURG
CAMARGUE
Canal de Craponne
Canal de Marseille
Canal de Provence
Canal de Gignac
Canal de Bouc
Canal du Midi
Canal du Rhône
Petit Rhône
Grand Rhône
Etang de Berre
Etang de Bolmon
Etang de Lavalduc
Etang de Vaine
Etang de Malagroy
Etang de Vaccarès
Etang de Vassivière
Etang de Giraud
Etang de Fourcas
Etang de Jonquières
Etang de Galejon
Etang de Bouc
Etang de Rousty
Etang de Tamarande
Etang de Mayrane
Etang d'Entressen
Etang de Lamanon
Etang de Vernègues
Etang de Rassuen
Etang de Rassuen
Etang de Rassuen

DC
611
B753J6
1879

Joanne, Adolphe Laurent
Géographie du département
des Bouches-du-Rhône 3. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LIBRAIRIE HACHETTE ET C

A PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

NOUVELLE COLLECTION DES GÉOGRAPHIES DÉP

PAR AD. JOANNE

FORMAT IN-12 CARTONNÉ

Prix de chaque volume . . . . . .

(*Août* 1879)

53 départements sont en vente

EN VENTE

Ain	11	gravures,	1 carte	Isère.	1		
Aisne.	19	—	1 —	Jura	1		
Allier	27	—	1 —	Landes.	1		
Alpes-Maritimes	15	—	1 —	Loir-et-Cher . .	1		
Ardèche . . .	12	—	1 —	Loire	1		
Aube.	14	—	1 —	Loire-Inférieure	20	—	1 —
Basses-Alpes. .	11	—	1 —	Loiret	22	—	1 —
Bouch.-du-Rhône	24	—	1 —	Maine-et-Loire .	21	—	1 —
Cantal	14	—	1 —	Meurthe	31	—	1 —
Charente. . . .	15	—	1 —	Morbihan. . . .	15	—	1 —
Charente-Infér .	14	—	1 —	Nord.	20	—	1 —
Corrèze	11	—	1 —	Oise	10	—	1 —
Côte-d'Or . . .	29	—	1 —	Pas-de-Calais . .	16	—	1 —
Côtes-du-Nord .	10	—	1 —	Puy-de-Dôme. .	16	—	1 —
Deux-Sèvres . .	14	—	1 —	Pyrén.-Orient. .	15	—	1 —
Dordogne. . . .	14	—	1 —	Rhône	19	—	1 —
Doubs	15	—	1 —	Saône-et-Loire .	25	—	1 —
Drôme	15	—	1 —	Savoie	14	—	1 —
Finistère. . . .	16	—	1 —	Seine-et-Marne.	15	—	1 —
Gironde	15	—	1	Seine-et-Oise. .	17	—	1 —
Haute-Saône . .	12	—	1 —	Seine-Inférieure	15	—	1 —
Haute-Savoie .	19	—	1 —	Somme	12	—	1 —
Haute-Vienne. .	10	—	1 —	Tarn	10	—	1 —
Hautes-Alpes. .	18	—	1 —	Vendée.	14	—	1 —
Ille-et-Vilaine .	14	—	1 —	Vienne.	15	—	1 —
Indre.	22	—	1 —	Vosges.	17	—	1 —
Indre-et-Loire .	10	—	1 —				

EN PRÉPARATION

Ariége — Aude — Basses-Pyrénées — Calvados — Gard — Haute-Garonne
Haute-Marne — Hautes-Pyrénées
Hérault — Lot — Marne — Nièvre — Var — Vaucluse

ATLAS DE LA FRANCE

CONTENANT 95 CARTES

(1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte de l'Algérie et 4 cartes des Colonies)

TIRÉES EN 4 COULEURS ET 94 NOTICES GÉOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

1 beau volume in-folio, cartonné : 40 fr.

Chaque carte se vend séparément. . . . . 50 c.

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 02 03 06 004 0